

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 3 juin 2026 à 17h

Aquatis, Espace événementiel, Lausanne

Dès 16h30 - Accueil des participant-es et distribution des cartons de vote

À 17h - Partie statutaire

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 octobre 2025
3. Message du Président par Thierry Amy, Syndic de Cugy
4. Bilan de la législature 2021-2026 par Alessia Radaelli, Secrétaire générale
5. Comptes 2025
 - 5.1 Présentation des comptes 2025
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision par Intermandat SA
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion par Jean-Louis Meylan, Municipal de Froideville
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge au Bureau de coordination
6. Changement de législature
7. Divers et propositions individuelles

Dès 18h - Apéritif dinatoire

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 8 octobre 2025, Salle Mafli, Château de Lutry

Présidence Thierry AMY, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Bureau de coordination Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne
Patricia SPACK ISENRIK, Syndique – Bussigny
Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny
Laurent BOVAY, Syndic – Crissier
Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex
Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne
Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne

Lausanne Région Alessia RADAELLI, Secrétaire générale
Florence Wyss-Bieri, Assistante de direction (PV)

Communes excusées Servion, Jouxens-Mézery, Pully

Prochaine assemblée générale : [Mercredi 3 juin 2026, 17h, Hôtel Aquatis à Lausanne](#)

Mot de bienvenue de M. Charles Monod, Syndic de Lutry, qui présente sa commune et les principaux projets en cours.

M. T. AMY prend la parole et ouvre la partie statutaire de la séance. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du Président

M. T. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (Annexe 1).

4. Présentation de la Stratégie de communication de Lausanne Région

M. T. AMY présente la stratégie de communication de Lausanne Région.

Historiquement marquée par une culture de discrétion, il est nécessaire de faire évoluer le positionnement de Lausanne Région en matière de communication afin de s'adapter aux enjeux



actuels, notamment en modernisant et en faisant évoluer les moyens de communication existants tout y en intégrant de nouveaux outils.

Bien que l'Association mène de nombreuses actions au bénéfice de ses communes et de leur population, il apparaît aujourd'hui essentiel de mieux les valoriser. Cette évolution constitue un défi commun impliquant les collaboratrices et collaborateurs de Lausanne Région ainsi que les communes et leurs représentant-es.

Cette stratégie de communication est le fruit d'un processus collaboratif mené sur une durée d'une année, au cours duquel les acteurs concernés ont été réunis afin de travailler conjointement. Cette démarche a offert à chacun-e l'opportunité d'apporter son expérience et son expertise. L'ensemble des participant-es sont vivement remercié-es pour la qualité des échanges qui ont permis d'élaborer une stratégie pragmatique et réaliste, adaptée aux réalités des communes.

Ces travaux ont également contribué à clarifier et à formaliser le positionnement de Lausanne Région, notamment ses missions, sa vision et ses valeurs, et de définir des messages communs et fédérateurs.

Il convient de rappeler que Lausanne Région agit en tant qu'organisme de coordination pour ses communes et n'a pas pour mission de se substituer à leur propre communication. Elle n'a donc pas vocation à communiquer directement auprès des conseils communaux et généraux, des médias et du grand public. Cette responsabilité relève des communes, chargées de relayer les projets et de valoriser l'action de l'Association. De son côté, Lausanne Région mettra à disposition les outils et supports nécessaires afin de faciliter cette communication.

La mise en œuvre de la stratégie a débuté en 2025. L'année 2026 sera marquée par le changement de législature, enjeu majeur que Lausanne Région se réjouit d'aborder en étroite collaboration avec les communes.

Afin d'assurer la continuité du travail commun engagé, une synthèse de la stratégie sera transmise aux communes dans les prochaines semaines.

5. Revue des activités de Lausanne Région

5.1. Dossiers en cours et perspectives

Mme A. RADAELLI présente les activités en cours ainsi que les perspectives à venir.

Cette année, Lausanne Région édite six publications à l'intention de ses communes membres :

- un Guide sur l'élaboration des politiques sportives communales (commission Activités sportives)
- un Guide sur l'aménagement des préaux scolaires (commission Enfance et Jeunesse)
- un Guide sur les besoins immobiliers des entreprises (commission Promotion économique)
- un Guide sur la santé psychique des Jeunes (commission Prévention et dépendances).

Ces quatre publications ont déjà été présentées en juin et en septembre lors de soirées d'échanges dédiées.

Le mercredi 26 novembre 2025, une matinée d'échanges sera consacrée à la présentation de l'Étude sur la place de l'apprentissage auprès des communes membres. La Feuille de route de la politique Seniors sera, quant à elle, présentée fin janvier 2026.



Source d'énorme satisfaction pour Lausanne Région, six de ses sept commissions ont élaboré une publication cette année, marquant ainsi la fin d'un cycle des travaux commencés en début de législature.

Mme Radaelli tient à préciser que la commission Transports et mobilité n'est pas restée inactive avec ses remarquables avancées qui seront présentées au point suivant par sa présidente Mme Tinetta Maystre.

Enfin, la commission Financement régional, actuellement en veille, sera remise en activité en 2026 avec un-e chef-fe de projets dédié-e.

Les mois et l'année à venir seront riches en défis et perspectives, avec notamment la décision pour le projet-modèle déposé auprès de la Confédération en juin et l'édition PERL 2026 dont l'appel aux candidatures a été lancé le 1^{er} octobre avec un délai de postulation jusqu'au 9 janvier 2026.

Bien entendu, comme mentionné précédemment par le président, le défi majeur de 2026 reste le changement de législature. Lausanne Région travaille déjà sur des outils afin d'intégrer les nouveaux élu-es dans ses projets et instances.

Quelques informations également au sujet des ressources humaines du Secrétariat général : avec l'annonce de la démission à fin novembre de Mme Isabelle Michaud, responsable communication, et de M. David Mermod, chef de projets en charge de la commission Formation et emploi des jeunes, qui quittera ses fonctions à fin décembre 2025, des démarches sont en cours afin de repourvoir ces postes.

Mme A. Radaelli profite de cette occasion pour remercier vivement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Lausanne Région ainsi que Mme Michaud et M. Mermod à qui elle souhaite plein succès pour leurs projets futurs.

5.2. Commission Transports et mobilité

Mme T. Maystre, Municipale de Renens et présidente de la commission Transports et mobilité présente les activités de la commission.

Les membres de la commission sont cités et vivement remerciés pour leur implication au sein de commission ainsi que M. Maël Joly, chef de projets, pour son soutien.

Mme Maystre retrace l'historique des travaux de la commission qui ont connu une croissance soutenue depuis sa création, puis évoque deux projets illustrant l'agilité de la commission et la diversité des thématiques qu'elle traite :

- Comptages : organisés par Lausanne Région depuis 1975 avec une périodicité de cinq ans. La dernière campagne, réalisée en 2021 et 2022, constitue une base de données précieuse et utile pour de nombreuses études. Les résultats sont consultables sur le site de Lausanne Région et également mis à disposition au niveau cantonal via le GeoPortail professionnel. La prochaine campagne prévue en 2026 va se démarquer par une modernisation du concept avec des outils actuels et plus fiables que la méthode actuellement utilisée.
- Vélos en libre-service (VLS) : projet régional et collaboration intercommunale, qui grâce à l'impulsion de Lausanne Région et de la commission, ont abouti à un appel d'offres mené par la Ville de Lausanne pour 27 communes et 2 Hautes Écoles. Le lancement de ce projet est prévu en 2026.



6. Budget 2026

M. T. AMY présente le budget 2026 qui se monte à CHF 3'655'550.- contre 3'530'250.- en 2025, soit une augmentation de CHF 125'300.-.

À cet effet, il est important de relever que cette augmentation du budget n'aura pas d'incidence sur le montant des cotisations grâce à un prélèvement sur capital des amortissements des frais d'organisation des campagnes de comptages, CHF 280'000.-, et du solde de l'amortissement mobilier, CHF 75'000.-.

Le budget 2026 sera donc financé par les cotisations communales fixées à CHF 7.67 par habitant-e (7cts de moins qu'en 2025) pour les communes hors PALM et à CHF 8.14 par habitant-e pour les communes du cœur de l'agglomération (5cts de moins qu'en 2025).

Les autres produits proviendront des subventions cantonales (SPEI, DGCS et DGMR) et des partenariats de Lausanne Région (PERL, Salon des Métiers, App App).

M. Amy souligne qu'un suivi attentif des réserves est mené avec des prélèvements réguliers pour maintenir le montant des cotisations stables tout en conservant une base financière saine pour l'Association. Un récapitulatif des réserves est également annexé au préavis au budget 2026.

M. Amy conclut son intervention et demande à l'assemblée si des questions subsistent après la lecture des documents envoyés avec la convocation à l'assemblée générale (annexes 2 et 3).

La parole n'étant pas demandée, le président soumet le budget 2026 au vote des communes membres.

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

Le président remercie les communes de leur confiance.

7. Nomination de la Commission de gestion

M. T. AMY présente les candidatures à la commission de gestion 2025 de Lausanne Région :

- Mme Eva Bauer, Cheffe de l'unité API pour la Ville de Lausanne
- M. Alain Monod, Syndic d'Epalinges pour le secteur Est
- M. Jean-Louis Meylan, Conseiller municipal de Froideville pour le secteur Nord
- M. Georges Chérix, Syndic de Villars-Ste-Croix pour le secteur Ouest

et leurs suppléances :

- Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale de Belmont pour le secteur Est
- M. Denis Favre, Conseiller municipal de Romanel-sur-Lausanne pour le secteur Nord
- M. Etienne Dubuis, Syndic de St-Sulpice pour le secteur Ouest

Le président demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont à considérer.

En l'absence de proposition supplémentaire, la composition de la Commission de gestion 2025 de Lausanne Région est adoptée à l'unanimité.



8. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est levée à 17h55. Le président remercie l'assemblée pour sa participation.

La soirée se poursuit avec l'intervention de **M. Vincent Bailly**, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial, qui prend la parole pour une présentation sur le thème : « Préserver durablement un paysage : responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux ».

Au terme de cette intervention, les personnes présentes ont poursuivi leurs échanges autour d'un apéritif dinatoire.

Pour Lausanne Région :

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Distribution : aux communes membres de Lausanne Région

Annexes : 1. Message du Président
2. Budget 2026
3. Préavis au budget 2026
6. Présentation AG

Assemblée générale de Lausanne Région du 8 octobre 2025

De : Thierry Amy, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Date : 8 octobre 2025

Concerne : [Accueil et Message du président](#)

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Syndic des lieux,
Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de Coordination, de vous saluer et vous accueillir cette fin d'après-midi à notre assemblée générale ordinaire d'automne.

J'adresse mes chaleureux remerciements à nos nombreuses invitées et invités. 24 communes sur 27 sont en effet représentées pour 72 participants présents. Je vous remercie tous d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Je tiens à saluer la présence de M. Denis Alber, nouveau préfet du district de Lavaux-Oron, depuis le 1^{er} juillet 2025, que je remercie de nous faire l'honneur de nous rejoindre ce soir lors de notre assemblée générale statutaire.

Je tiens aussi ici à mentionner la démission pour la fin de cette année de deux élus municipaux qui se sont fait remarquer par leurs compétences avérées et leur profond engagement au profit de leur communauté et de leur région, à savoir :

Mme Karine Clerc, Municipale de Renens et présidente de la Commission
Prévention et dépendances

M. Jean-Claude Favre, Municipal de Belmont et membre de la Commission
Transports et mobilité

Qu'ils soient tous les deux d'ores et déjà remerciés pour leur dévouement à la cause de leur commune et de leur région.

Je tiens enfin à marquer le départ à la retraite à la fin de l'année de Guy-Philippe Bolay, Magistrat à la Cour des comptes qui a été président de la Commission Promotion économique de Lausanne Région jusqu'en 2004 quand il était Municipal de Lutry.



Mesdames et Messieurs,

Cette Assemblée Générale est la dernière avant les élections communales générales de mars prochain.

Cela ne marque pas encore la fin de la législature, mais c'est l'occasion de tirer quelques bilans intermédiaires.

En juillet 2021, avec la nouvelle législature, un grand vent de renouveau a soufflé sur les Municipalités et ce vent de changement a aussi été constaté au sein des instances de Lausanne Région qui ont été presque intégralement renouvelées.

Au sein de nos communes nous avons été confrontées à des problématiques nouvelles et à des enjeux de plus en plus complexes et interconnectés.

Lausanne Région, par reflexe, a su s'adapter à ces impulsions. Tout en gardant le cap sur nos objectifs d'un développement régional ambitieux, nous constatons un grand dynamisme dans les idées, dans le fonctionnement de nos instances et dans les riches projets qui y sont menés.

Lausanne Région s'adapte avec vous, elle avance avec vous et concrétise des projets avec et pour vous.

La **stratégie de communication** que je vous présenterai au point 4 fait partie d'un de ces projets phare de législature pour notre organisation.

Un autre exemple est celui du **projet-modèle** que Lausanne Région a déposé au mois de juin auprès de la Confédération sur le thème « **Co-créer des offres de services locaux** ».

La dernière fois que Lausanne Région avait déposé un projet-modèle à la Confédération c'était en 2002, il portait sur le Projet d'agglomération lausannoise, qui est devenu ensuite le PALM,

Le projet-modèle déposé en juin 2025 par Lausanne Région s'inscrit dans la Stratégie régionale de développement économique de Lausanne Région - axe 2 « Attractivité et développement économique » qui identifie comme thématique prioritaire la question des centralités et des services de proximité.

Le projet construit a pour objectif de répondre à plusieurs défis qui se posent dans la région lausannoise et dans d'autres régions suisses, à savoir :

- **L'évolution des pratiques de consommation** : désintérêt des commerces de proximité en faveur du commerce en ligne avec pour conséquence la présence de nombreuses « vitrines froides » et locaux vides et la disparition de services proximités.

L'objectif est par conséquent de repenser les quartiers et les centralités en leur redonnant un rôle et de dynamiser les zones en difficulté. Il s'agit aussi de mettre en place des



partenariats pour valoriser les espaces vides laissés parfois sur de très grandes surfaces par certains commerces (de vêtements notamment) et qui ne trouvent pas de repreneurs.

- **Une animation de quartier souvent portée par des associations** : fonctionnement basé sur le bénévolat qui a tendance à s'essouffler avec une difficulté croissante à recruter des membres bénévoles et des moyens pour développer leurs activités.

L'objectif est de donner un nouveau souffle aux associations : dynamique de réseau, réfléchir à leur structuration, mise en commun des ressources et l'implication d'autres d'acteurs.

Pour répondre à ces enjeux, des sites pilotes ont été identifiés dans deux communes de Lausanne Région (Le Mont-sur-Lausanne et Lausanne). Des tests, mis en place dans les locaux vides ou à disposition des communes, pourront être effectués puis évalués par un jury d'utilisateur notamment. D'autres sites pourront par la suite bénéficier des enseignements de ces différents tests. Ces mesures permettront à la fois de valoriser les quartiers sélectionnés, créer des services locaux pérennes et améliorer leur attractivité.

Les principaux résultats produits dans le cadre du projet seront

- (i) **la publication d'un guide méthodologique** qui donnera une explication des processus développés notamment pour la mise en place de services locaux, de modèles organisationnels innovants pour structurer et mettre en réseau les associations afin de leur donner plus de moyens, des solutions de valorisation des espaces vides et des propositions de typologie de sites
- (ii) **Rapport pour la Confédération** qui fera la synthèse des enseignements et recommandations pour les politiques sectorielles concernées (communes, Canton et Confédération)
- (iii) **Système de monitoring et de mesure de l'impact** : développé pour être facilement répliquable, ainsi que ;
- (iv) La tenue d'évènements en vue de présenter la méthodologie ainsi identifiée et développée.

La décision de la Confédération sera connue dans un mois ; nous espérons qu'elle sera positive car elle permettra de concrétiser un axe important de notre stratégie LADE pour le développement de notre région.

Un autre exemple qui marque le dynamisme et l'adaptabilité est celui des **PERL**. En 2026, la 24^e édition prendra une **dimension télévisée**, avec la création d'une émission qui suivra les étapes du concours de mars à mai 2026, via une série d'une dizaine d'émissions qui passeront sur la chaîne de notre partenaire historique, La Télé. La cérémonie en salle gardera quant à elle sa forme actuelle avec la découverte en primeur, par le public, du résultat du concours.



Cette belle évolution fera, nous en sommes convaincus, rayonner notre tissu économique régional et permettra de toucher un public plus vaste et plus varié que le public actuel des PERL. Tout en valorisant ce concours, elle permettra de mettre en avant un plus grand nombre d'entreprises candidates. Une action qui répond à la mission de Lausanne Région d'œuvrer avec vous à un développement régional à la fois ambitieux et durable.

Préservation et durabilité seront également les maîtres mots de la partie post-statutaire. Nous aurons en effet le plaisir d'écouter les propos de M. **Vincent Bailly**, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial sur les responsabilités, les enjeux, les défis et les perspectives pour Lavaux.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, vous constaterez que Lausanne Région, votre association régionale, a de l'ambition et projette de mener de nombreux projets en vue d'assurer le développement de sa région au service de ses communes membres.

Comme je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises, notre intérêt commun est d'éviter à tout prix l'immobilisme et l'attentisme dans les nombreux domaines de la compétence communale et partant, de pouvoir ainsi garantir que nous puissions continuer, tous ensemble, à décider de notre avenir.

À Lausanne Région, nous sommes convaincus que « tout seul on va peut-être plus vite, mais ensemble nous allons plus loin ».

Encore merci à vous tous pour votre engagement et votre participation en faveur de Lausanne Région !

Merci de votre attention.



LAUSANNE RÉGION

Budget 2026

Adopté en Assemblée Générale le 8 octobre 2025

Budget 2026

Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
3	CHARGES D'EXPLOITATION	3'655'550.00	3'530'250.00	3'213'217.81	2'932'330.85	5	PRODUITS	3'655'550.00	3'530'250.00	3'180'564.31	2'932'330.85
30	SECRETARIAT GÉNÉRAL	1'885'250.00	1'749'250.00	1'601'600.91	1'440'621.10	50	SECRETARIAT GÉNÉRAL	1'885'250.00	1'749'250.00	1'601'600.91	1'440'621.10
300	CHARGES DU PERSONNEL	1'460'000.00	1'395'000.00	1'075'441.20	1'136'756.62	500	Cotisations	1'436'250.00	1'394'250.00	1'264'265.91	1'181'595.95
3000	Traitements bruts	1'180'000.00	1'120'000.00	847'209.90	898'185.95	504	Participation du Canton (Seniors)	55'000.00	55'000.00	37'535.00	55'000.00
3010	Indemnités d'assurance	0.00	0.00	-3'277.15	-4'399.83	528	Prélèv. Réserve Promotion économique	0.00	0.00	0.00	50'000.00
3001	Charges sociales	265'000.00	260'000.00	216'818.05	227'728.95	502	Participation du Canton (SPEI)	300'000.00	300'000.00	299'800.00	125'000.00
3020	Mandats externes	15'000.00	15'000.00	14'690.40	15'241.55	503	Participation du Canton (DGMR)	19'000.00			
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	291'000.00	220'000.00	132'272.95	109'159.44						
3030	Fournitures de bureau	10'000.00	10'000.00	10'133.90	9'332.85	210	Prélèv. sur capital	75'000.00			
3030.1	Amortissement mobilier	75'000.00	25'000.00	437.15							
3031	Loyer	120'000.00	120'000.00	64'160.05	59'447.95						
3031.1	Charges et taxes	16'000.00									
3032	Déplacements, débours	10'000.00	10'000.00	9'383.30	8'268.69						
3033	Documentation, formation	15'000.00	10'000.00	6'142.95	6'365.20						
3034	Informatique et maintenance	30'000.00	30'000.00	42'015.60	25'744.75						
3035	Entretien locaux	15'000.00	15'000.00								
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	116'000.00	116'000.00	165'343.78	164'911.56						
3041	Jetons de présence	30'000.00	30'000.00	28'900.00	29'300.00						
3042	Comptabilité et révision des comptes	15'000.00	15'000.00	27'749.90	30'711.70						
3043	Tâches ponctuelles BC	15'000.00	15'000.00	24'687.58	21'508.55						
3043.1	Mandat Strategos	0.00		44'500.00	29'025.15	528	Prélèv. Réserve Promotion économique			44'500.00	29'025.15
3048	Communication	50'000.00	50'000.00	34'324.85	48'988.51						
3049	Affiliations Lausanne Région	6'000.00	6'000.00	5'181.45	5'377.65						
305	FRAIS DE GESTION	18'250.00	18'250.00	12'892.80	13'326.36						
3051	Affranchissement	8'000.00	8'000.00	8'307.10	7'971.00						
3053	Téléphonie	1'500.00	1'500.00	1'234.14	1'226.35						
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	6'000.00	6'000.00	3'196.30	3'266.55						
3054.1	Indemnités assurance choses	0.00	0	0.00	-1662.00						
3055	Photocopies	2'500.00	2'500.00	69.35	2'271.25						
3056	Frais financiers	250.00	250.00	85.91	253.21						
32454	Attribution à Réserve Promeco			175'200.00		528	Prélèv. Réserve Promeco		0.00	44'500.00	79'025.15
3058	Attribution à capital			40'180.18	16'467.12	508	Excédent de charges/prél. capital			0	0

Budget 2026

Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
310	PALM	100'000.00	88'000.00	230'209.50	163'806.05	510	PALM	100'000.00	88'000.00	230'209.50	260'000.00
	PALM 2025			197'556.00	163'806.05	511	Cotisations PALM	50'000.00	44'000.00	131'431.50	0.00
	Cadrage et travaux préparatoires			0.00	0.00						
	Elaboration du PALM 2025	0.00	44'000.00	197'556.00	163'806.05						
	Conférences d'agglomération			0.00	0.00						
	Mise en œuvre PA1 à PA3	0.00	16'000.00	0.00	0.00						
	SRGZA (volet opérationnel)			0.00	0.00						
	Autres études	100'000.00	28'000.00			516	Prél. Réserve PALM	50'000.00	44'000.00	98'778.00	260'000.00
3169	Attribution à Réserves PALM			32'653.50		516	Excédent de charges/prél. Réserves PALM	50'000.00	44'000.00	98'778.00	260'000.00

Budget 2026

Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
32	PROMOTION ÉCONOMIQUE	435'000.00	385'000.00	358'811.52	345'201.45	52	PROMOTION ECONOMIQUE	435'000.00	385'000.00	358'811.52	345'201.45
3231	PERL	280'000.00	250'000.00	240'837.97	237'056.19	520	Cotisations	282'500.00	270'000.00	245'194.75	246'673.35
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	523	Partenariats PERL	60'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	90'000.00	90'000.00	83'338.47	79'556.19	528	Prél. Réserves Promotion économique	30'000.00	30'000.00	37'035.60	39'778.10
32313	Cérémonie et films	90'000.00	60'000.00	57'499.50	57'500.00						
3242	ACTIONS DE PROMOTION ÉCONOMIQUE	40'000.00	40'000.00	34'268.60	12'500.00						
32424	Aides aux salons/manifestations	40'000.00	40'000.00	34'268.60	12'500.00	528	Prél. Réserves Promotion économique	20'000.00	20'000.00	17'134.30	6'250.00
3243	RÉSEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS	10'000.00	10'000.00	10'000.00	19'218.20						
32433	Ateliers de Renens	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00						
32434	Aides/Soutiens divers	0.00	0.00	0.00	9'218.20						
3244	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	105'000.00	85'000.00	73'704.95	47'409.30						
32447	Projets régionaux	85'000.00	70'000.00	57'266.35	47'409.30	528	Prél. Réserves Promotion économique	42'500.00	35'000.00	28'633.15	22'500.00
32446	Conférences/Journées de réflexion	0.00	15'000.00	16'438.60	0.00						
32448	Plans de mobilité	20'000.00									
32454	Attribution à Réserves/capital			0.00	29'017.76	528	Excédent de charges/prél. Réserves	92'500.00	85'000.00	82'803.05	68'528.10
3246	FONDS CAPITAL DÉVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00
32467	Attribution provision prêt FCD	0	0	0.00	0.00	501.1	Produits des avoirs FCD		0	0	0
						508	Prélèvement de capital FCD		0	0	0
32468	Attribution à Réserves Prom. Écon.			0.00	0.00	529.1	Excédent de charges/prél. Réserves			0	0

Budget 2026

Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
33	COMMISSIONS	1'235'300.00	1'308'000.00	989'942.38	982'702.25	53	COMMISSIONS	1'235'300.00	1'308'000.00	989'942.38	982'702.25
331	INTERGÉNÉRATIONS	395'000.00	416'000.00	404'132.00	399'895.95	530	INTERGENERATIONS	395'000.00	416'000.00	404'132.00	399'895.95
3311	Enfance	44'000.00	52'000.00	47'577.75	46'312.60	5301	Cotisations	201'800.00	204'300.00	237'090.94	258'854.75
33111	Journée enfance	0.00	6'000.00	0.00	0.00	5302	Participations Unil			2'000.00	0.00
33112	Projets	36'000.00	36'000.00	42'577.75	33'781.60	5306	Prél. Réserve Intergénération	18'000.00	18'000.00	21'288.85	14'475.40
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	8'000.00	10'000.00	5'000.00	6'500.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	4'000.00	5'000.00	10'000.00	4'875.00
3312	Formation Emploi des Jeunes	276'000.00	289'000.00	244'690.10	267'049.70						
33121	Subvention Espace des Inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00						
33127	Subvention Lift	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes			0.00	3'500.00
33122	Journée de réflexion/Workshops	0.00	8'000.00	0.00	5'467.10	5306	Prél. Réserve Intergénération				0.00
33123	Salon des Métiers	50'000.00	50'000.00	42'880.60	49'023.30	53023	Partenariat Salon des Métiers	18'700.00	18'700.00	17'212.26	18'453.60
33124	Monjob-monchoix.ch	0.00	1'000.00	0.00	0.00						
33128	Soutien AppApp	120'000.00	120'000.00	99'111.00	117'465.00	5307	Prél. Réserve AppApp	0.00	0.00	0.00	2'500.00
						5304	Produits AppApp	60'000.00	60'000.00	41'105.00	46'125.00
331280	Mesures d'appui	6'000.00	10'000.00	4'100.00	7'200.00						
33126	Projets professionnels	40'000.00	40'000.00	38'598.50	27'894.30	5304	Prél. Réserve Intergénération	30'000.00	40'000.00	19'299.25	11'157.70
						5305	Prél. Réserve Promotion économique	10'000.00	0.00	19'299.25	16'736.60
3313	Seniors	70'000.00	70'000.00	56'802.93	33'235.78	5306	Prél. Réserves Intergénération	17'500.00	35'000.00	18'401.45	11'617.90
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"			0.00	0.00	5303	Participation du Canton (DGCS)	35'000.00	35'000.00	18'435.00	11'600.00
33132	Subvention Réseau d'échanges de savoirs	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00						
33134	Projets	60'000.00	60'000.00	36'802.93	23'235.78						
33135	Expertise, conseils et appui	0.00	0.00	10'000.00	0.00						
3314	Divers	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00						
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00						
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	0.00	0.00	5305	Prél. Réserve Formation Emploi	0.00	0.00	0.00	3'500.00
331291	Attribution à Rés. Intergénération	0.00	0.00	50'061.22	48'297.87	5306	Prél. Réserve Intergénération	69'500.00	98'000.00	70'989.55	42'126.00
331281	Attribution à Réserves AppApp	0.00	0.00	0.00	0.00	5307	Prél. Réserves AppApp	0.00	0.00	0.00	2'500.00
						528	Prél. Réserve Promotion économique	10'000.00	0.00	19'299.25	16'736.60

Budget 2026

Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
332	TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS	389'000.00	445'000.00	142'896.82	166'517.25	531	TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS	389'000.00	445'000.00	142'896.82	166'517.25
3321	Activités sportives	49'000.00	63'000.00	45'907.44	48'000.00	5310	Cotisations	70'000.00	119'000.00	105'526.82	109'632.60
33211	Guide sportif	1'000.00	5'000.00	3'307.44	8'719.20						
33214.1	Soutiens	28'000.00	28'000.00	27'600.00	23'600.00	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	14'000.00	14'000.00	16'560.00	14'160.00
33216	Projets	20'000.00	30'000.00	15'000.00	15'680.80	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	10'000.00	15'000.00	10'000.00	10'453.85
3322	Transports et mobilité	310'000.00	352'000.00	60'810.00	87'864.86						
33222	Comptages	80'000.00	250'000.00	0.00	13'093.86	5312	Partenariats comptages	0.00	60'000.00	0.00	7'499.80
33222.1	Publication	10'000.00	22'000.00	10'810.00	24'771.6	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	5'000.00	22'000.00	10'810.00	24'771.00
33223	Amortissement Comptages	200'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00	5314	Activation études bilan	0.00	200'000.00	0.00	0.00
						210	Prél. sur capital	280'000.00			
33224	Projets	20'000.00	30'000.00				Prél. Réserve Territoire/Equip.	10'000.00	15'000.00	0.00	
3324	Champignons	30'000.00	30'000.00	30'000.05	25'000.04						
33241	Rétrocession contrôles champignons	30'000.00	30'000.00	30'000.05	25'000.04						
3324	Attribution à Réserves/capital	0.00	0.00	6'179.33	5'652.35	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	39'000.00	66'000.00	37'370.00	49'384.85
						210	Prél. sur capital	280'000.00			
333	PRÉVENTION ET DÉPENDANCES	451'300.00	447'000.00	442'913.56	416'289.05	532	PRÉVENTION ET DÉPENDANCES	451'300.00	447'000.00	442'913.56	416'289.05
3331	Prévention et Dépendances	280'000.00	280'000.00	276'905.56	250'956.50	532	Prévention et Dépendances	280'000.00	280'000.00	276'905.56	253'267.05
	Subvention Fondation Le Relais	170'000.00	170'000.00	170'000.00	170'000.00	5320	Cotisations	220'000.00	220'000.00	223'468.56	222'310.55
33311	Rel'ier										
33312	Rel'aids										
33314	Subvention Fleur de Pavé	35'000.00	35'000.00	35'000.00	35'000.00						
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00						
33322	Projets	40'000.00	40'000.00	35'937.00	14'456.50	5326	Prél. Réserve Dépendances	40'000.00	40'000.00	35'937.00	14'456.50
33326	Soutiens	20'000.00	20'000.00	17'500.00	16'500.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	20'000.00	20'000.00	17'500.00	16'500.00
33329	Attribution à Réserves Dépendances/capital			3'468.56	2'310.55	5326	Prél. Réserve Dépendances	60'000.00	60'000.00	53'437.00	30'956.50
3333	Part. dispositif lausannois	171'300.00	167'000.00	163'624.55	155'681.00		Part. dispositif lausannois	171'300.00	167'000.00	166'008.00	163'022.00
33330	Supplément Rel'ier				30'000.00						
33333	Action lausannoise	171'300.00	167'000.00	163'624.55	125'681.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	171'300.00	167'000.00	166'008.00	163'022.00
33336	Excéd. Produits à Fonds de Part disp laus			2'383.45	7'341.00						0

BUDGET 2026 - Cotisations en CHF par habitant

	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Secrétariat général	4.53	4.47	3.93	4.15	3.79	3.15	3.44	3.34	3.18	3.15	3.01
Promotion économique	0.89	0.84	0.79	0.78	0.98	1.02	1.03	1.05	1.05	1.10	1.01
Intergénération	0.64	0.65	0.78	0.85	0.79	0.90	0.81	0.84	0.82	0.77	0.78
Territoire et Equipements	0.22	0.38	0.34	0.36	0.33	0.38	0.37	0.37	0.37	0.44	0.37
Dépendances	0.69	0.70	0.72	0.73	1.02	1.05	1.17	0.89	1.40	1.44	1.47
Appui au dispositif Lausannois	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL Lausanne Région	7.97	8.04	7.56	7.87	7.91	7.5	7.82	7.49	7.82	7.9	7.64
TOTAL Lausanne	6.97	7.04	6.56	6.87	6.91	6.5	6.82	6.49	6.82	6.9	6.64
Fonctionnement Agglomération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23
Etudes Agglomération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-0.50	0.39	-0.36	0.37
TOTAL PALM	0.17	0.15	0.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.27	0.39	0.15	0.6
TOTAL Périmètre compact	8.14	8.19	8.01	7.87	7.91	7.50	7.82	7.76	8.21	8.05	8.24

* Habitants Lausanne Région	317'000	312'000	310'373	302'706	301'200	298'000	296'000	294'519	292'330	292'330	279'038
* Habitants Périmètre compact	298'000	295'000	293'048	283'271	283'270	279'000	279'000	277'176	275'091	275'091	261'624
Habitants Lausanne	145'700	145'000	144'365	141'131	141'130	140'000	141'000	139'720	139'624	139'624	133'521
Lausanne Région hors Lausanne	171'300	167'000	166'008	161'575	160'000	158'000	155'000	154'799	152'706	152'706	145'517

* estimation augmentation de la population de 0,5% par rapport au 31.12.2024

BUDGET 2026 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Le présent document a pour but de vous renseigner sur l'évolution des postes du budget 2026.

SECRETARIAT GÉNÉRAL**CHARGES :**

COMPTE	LIBELLÉ
300	CHARGES DU PERSONNEL
3000	<p>Au 1^{er} septembre 2025, le Secrétariat général compte 9 personnes pour 7.4 EPT. La charge du personnel mentionnée au budget 2026 prend en compte les besoins estimés en personnel pour 8,2 EPT, soit pour un poste supplémentaire à temps partiel de chef-fe de projet à la promotion économique (déjà porté au budget dès 2022 mais pas encore repourvu).</p> <p style="text-align: right;">CHF 1'180'000.-</p>
3020	<p>MANDATS EXTERNES</p> <p>Cette enveloppe budgétaire sert à financer des mandats externes pour le suivi des recrutements et d'autres projets en lien avec l'organisation interne du Secrétariat général.</p> <p style="text-align: right;">CHF 15'000.-</p>
303	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES
3030.1	<p>AMORTISSEMENT MOBILIER</p> <p>Le mobilier destiné à agencer les nouveaux locaux a été acheté au cours de l'année 2024 en prévision du déménagement dans les nouveaux bureaux en 2025. Il était prévu d'amortir à hauteur de CHF 25'000.- depuis 2025 pour une durée de 4 ans, jusqu'en 2028. Afin de contenir les cotisations des communes, il est proposé de solder l'amortissement du mobilier en une seule fois avec un prélèvement sur capital.</p> <p style="text-align: right;">CHF 75'000.-</p>
3031	<p>LOYER</p> <p>Lausanne Région loue des nouveaux locaux depuis le début de l'année 2025. Le loyer net de cette surface est de CHF 350.-/m².</p> <p style="text-align: right;">CHF 120'000.-</p>

3031.1	CHARGES ET TAXES Cette nouvelle rubrique prend en compte les charges locatives ainsi que la taxe déchets. Ce montant, pas connu au moment de l'élaboration du budget 2025, a été intégré au budget 2026. CHF 16'000.-
3033	DOCUMENTATION, FORMATION Ce poste au budget sert à prendre en compte les besoins de mise à niveau du personnel pour la formation continue. CHF 15'000.-
3035	ENTRETIEN LOCAUX Ce poste au budget sert à financer l'entretien des nouveaux bureaux loués par Lausanne Région. CHF 15'000.-
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT
3042	COMPTABILITÉ ET RÉVISION DES COMPTES Depuis 2016, Lausanne Région fait appel à une société fiduciaire pour les prestations d'administration RH en lien avec les salaires, de suivi comptable, ainsi que pour le bouclage des comptes. En 2024, Lausanne Région a internalisé le suivi comptable régulier mais continue de confier à la même société fiduciaire les prestations administratives en lien avec les salaires et le bouclage des comptes. CHF 15'000.-
3043	TÂCHES PONCTUELLES BC Ce poste permet la prise en charge des frais liés aux tâches spécifiques et aux missions du Bureau de coordination (BC), dont notamment les frais liés à l'organisation des Assemblées générales et de mandats stratégiques. CHF 15'000.-
3048	COMMUNICATION Ce poste est destiné à supporter les coûts en lien avec la communication institutionnelle générale de Lausanne Région (brochures, flyers, site Internet, rapport d'activités). CHF 50'000.-

305	FRAIS DE GESTION
3054	<p>ASSURANCES CHOSES ET RC DIRIGEANTS</p> <p>Notre police d'assurances choses a été adaptée et une nouvelle assurance RC Dirigeants a été conclue en novembre 2021 auprès de la Zurich Assurance.</p> <p style="text-align: right;">CHF 6'000.-</p>

PRODUITS :

50	SECRETARIAT GÉNÉRAL
504	<p>PARTICIPATION DU CANTON (SENIORS) :</p> <p>Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional. Les projets menés sont aussi financés à moitié par le Canton (cf. rubrique Seniors).</p> <p style="text-align: right;">CHF 55'000.-</p>
502	<p>PARTICIPATION DU CANTON (SPEI)</p> <p>Lausanne Région est reconnue par l'Etat de Vaud en tant qu'organisme régional de développement économique. La nouvelle convention signée en 2024 prévoit une meilleure valorisation des prestations fournies par Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;">CHF 300'000.-</p>
503	<p>PARTICIPATION DU CANTON (DGMR)</p> <p>La convention passée en 2024 avec le SPEI prévoit une prestation optionnelle activable chaque année auprès de la Direction générale de la mobilité au sujet des plans de mobilité.</p> <p style="text-align: right;">CHF 19'000.-</p>
210	<p>PRÉLÈVEMENT SUR CAPITAL</p> <p>Afin de contenir les cotisations des communes, il est proposé de solder l'amortissement du mobilier en une seule fois avec un prélèvement sur capital.</p> <p style="text-align: right;">CHF 75'000.-</p>

Au total, les charges du Secrétariat général se montent à CHF 1'885'250.- et ses produits à CHF 449'000.-.

Le solde de CHF 1'436'250.- sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 4.53 par habitant pour le Secrétariat général, elles sont donc augmentées de CHF 0.06 par rapport aux cotisations 2025.

AGGLOMÉRATION

CHARGES :

310	<p>PALM</p> <p>PALM 2025</p> <p>Le budget PALM est discuté et approuvé chaque année par le COPIL PALM. Pour le budget 2026, les chiffres ont été validés le 20 juin 2025. Les montants reportés dans le budget ne concernent que la partie à charge de Lausanne Région.</p> <p>La répartition des coûts d'études du PALM est répartie de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 40% à charge de Lausanne Région- 10% à charge de Région Morges- 50% à charge du Canton <p>La participation de Lausanne Région en 2026 sera partiellement financée par les réserves et une cotisation de 17 cts par habitant est demandée aux communes du cœur d'agglomération (en 2025 : 15 cts).</p> <p style="text-align: right;">CHF 100'000.-</p>
-----	---

Les charges liées au PALM se montent à CHF 100'000.-. Elles seront financées pour moitié par le prélèvement sur les réserves de CHF 50'000.- et le solde sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 0.17 par habitant pour les communes du cœur d'agglomération (anciennement dénommé « périmètre compact du PALM »).

PROMOTION ÉCONOMIQUE

CHARGES :

3231	PERL
32310	<p>DOTATION Depuis 2016, la dotation des PERL est la suivante : CHF 50'000.- pour le gagnant du « Trophée PERL Lausanne Région », quatre prix de CHF 10'000.- pour les quatre autres lauréats, ainsi qu'un prix additionnel de CHF 10'000.- pour récompenser le prix du public. L'enveloppe totale des prix ne subit pas de modification en 2026.</p> <p style="text-align: right;">CHF 100'000.-</p>
32312	<p>GESTION Ce poste au budget est destiné à financer la cérémonie de remise des prix. L'augmentation de CHF 10'000.- depuis 2024 sert à financer les actions de communication en partie externalisées.</p> <p style="text-align: right;">CHF 90'000.-</p>
32313	<p>CÉRÉMONIE ET FILMS Ce poste au budget a été augmenté afin de prendre en compte la charge supplémentaire liée au nouveau concept télévisuel de la cérémonie. Cette augmentation est compensée par les partenariats PERL (523)</p> <p style="text-align: right;">CHF 90'000.-</p>
3242	ACTION DE PROMOTION ÉCONOMIQUE
32424	<p>AIDES AUX SALONS ET MANIFESTATIONS Afin de pouvoir soutenir des manifestations d'envergure selon la Loi sur l'Appui économique (LADE), Lausanne Région est sollicitée pour participer davantage à un « co-financement », soit au moins 20% du montant de l'aide allouée par le Canton. Il est financé à 50% par un prélèvement sur les réserves.</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>
3243	RÉSEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS
32433	<p>ATELIERS DE RENENS Ce poste prend en compte la subvention pour la durée de la législature octroyée par Lausanne Région aux Ateliers de Renens.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>

32447	<p>PROJETS RÉGIONAUX</p> <p>Ce poste comprend le financement des projets menés par Lausanne Région et préavisés par la commission Promotion économique. En 2026, ce poste a été augmenté pour prendre en compte les souhaits de développement des prestations en faveur des communes membres évoqués dès 2023 au sein de la commission Promotion économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres Municipalités-Entreprises : 5'000.- CHF - Co-crée des offres de services locaux : 60'000.- CHF - Suivi statistiques économiques : 10'000.- CHF - Action de communication 10'000.- CHF <p>Cette dépense sera partiellement financée par un prélèvement sur réserve.</p> <p style="text-align: right;">CHF 85'000.-</p>
32446	<p>CONFÉRENCES/JOURNÉES DE RÉFLEXION</p> <p>Ce poste permet le financement d'évènements destinés à présenter le résultat d'études. Il n'est pas prévu d'en organiser en 2026.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
32448	<p>PLANS DE MOBILITÉ</p> <p>Cette nouvelle rubrique prévoit le financement des actions de Lausanne Région pour l'accompagnement et la promotion des plans de mobilité auprès des communes membres et des entreprises. Les RH en lien avec ces actions sont partiellement financées par la DGMR (cf. compte n°503).</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>

PRODUITS :

523	<p>PARTENARIATS PERL</p> <p>Comme pour les éditions précédentes, en 2026, il est prévu un financement de trois partenaires principaux. Cette participation permet de financer les frais liés à l'organisation de la cérémonie. Elle était de CHF 10'000.- par partenaire jusqu'en 2025 et de CHF 20'000.- par partenaire en 2026. Cette augmentation prend en compte la visibilité accrue offerte aux partenaires suite au nouveau concept télévisuel des PERL.</p> <p style="text-align: right;">CHF 60'000.-</p>
528	<p>PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVES PROMOTION ÉCONOMIQUE</p> <p>Il est prévu de prélever sur les réserves de la Promotion économique pour financer en partie les charges suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la charge liée à l'organisation des PERL (CHF 30'000.-), - la charge liée aux soutiens de Lausanne Région aux salons et manifestations (CHF 20'000.-), - la charge liée aux financements des projets régionaux portés par la commission (CHF 42'500.-) <p style="text-align: right;">CHF 92'500.-</p>

Après déduction des partenariats PERL, ainsi que des prélèvements sur réserves, le total des charges du département Promotion Economique s'élève à CHF 282'500.-. Ce montant sera financé par les cotisations à raison de CHF 0.89 par habitant, représentant une augmentation de 5 ct par rapport à ce qui avait été proposé au budget 2025.

COMMISSIONS INTERGÉNÉRATIONS

CHARGES :

3311	ENFANCE
33111	JOURNÉE ENFANCE En 2026, il n'est pas prévu d'organiser de soirée d'échanges. CHF 0.-
33112	PROJETS Cette rubrique budgétaire est destinée au financement des projets identifiés par la commission Enfance et Jeunesse. Pour l'année 2026, il s'agira notamment de préparer un guide sur le passage à la majorité. CHF 36'000.-
33113	SOUTIENS AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE Cette ligne budgétaire vise à financer les soutiens aux activités de jeunesse préavisés par la commission Enfance et Jeunesse. CHF 8'000.-

CHARGES :

3312	FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES
33121 33127	SUBVENTIONS Lausanne Région, sur la base de conventions pour la durée de la législature, octroie des subventions aux entités suivantes : - Espace des Inventions (CHF 40'000.-) - Lift (CHF 20'000.-) CHF 60'000.-
33122	JOURNÉE DE RÉFLEXION La présentation de l'étude sur la place de l'apprentissage au sein des communes sera présentée en 2025, il n'est pas prévu d'organiser de soirée d'échanges en 2026. CHF 0.-

33123	<p>SALON DES MÉTIERS</p> <p>Lausanne Région renouvelle sa collaboration avec la Commune de Lausanne sur un stand commun.</p> <p style="text-align: right;">CHF 50'000.-</p>
33124	<p>MONJOB-MONCHOIX.CH</p> <p>En 2026, il n'est pas prévu de mise à jour particulière du site monjob-monchoix.ch.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
33128	<p>APPAPP</p> <p>AppApp propose des cours d'appui aux apprenti·e·s en difficulté scolaire. Il est à noter que les apprenti·e·s bénéficiant des cours d'appui scolaire AppApp paient CHF 5.-/heure, générant ainsi des produits évalués à CHF 60'000.-. Ce montant est porté en diminution de la charge.</p> <p style="text-align: right;">CHF 120'000.-</p>
331280	<p>MESURES D'APPUI</p> <p>Ce montant est destiné à soutenir des projets portés par des tiers en lien avec les axes de travail de la commissions Formation et emploi des jeunes.</p> <p style="text-align: right;">CHF 6'000.-</p>
33126	<p>PROJETS PROFESSIONNELS</p> <p>Cette rubrique comprend le financement des projets identifiés par la commission Formation et emploi des jeunes.</p> <p>Pour l'année 2026, il sera notamment question de poursuivre la régionalisation du projet « Moi, mon réseau, mon futur ».</p> <p>Ce montant comprend les ressources humaines nécessaires (animateurs·trices), les frais de coordination et de mise en place, l'impression du matériel et la communication du projet.</p> <p>Ce montant sera intégralement prélevé des réserves Intergénération et Promotion économique.</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>

CHARGES :

3313	SENIORS
33132	SUBVENTION RÉSEAU D'ÉCHANGES DES SAVOIRS
	<p>La subvention pour l'Association Réseau d'échange de savoirs (R.E.R.S) est réglée par voie de convention pour toute la durée de la législature. Cette association donne à celles et ceux qui le désirent les moyens de s'inscrire dans un projet d'échanges et de création collective. Partant du principe que chaque personne possède des savoirs, des compétences et des connaissances, le R.E.R.S, via sa plateforme d'échanges, favorise cette transmission dans la réciprocité et la gratuité.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
33134	PROJETS
	<p>Cette rubrique couvre le financement des projets développés par la commission Seniors. En 2026, il sera question de mener notamment les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publication d'une feuille de route pour la mise en place des politiques communales seniors - Lancement de soirées de préparation à la retraite - Analyses communales et intercommunale des besoins seniors - Soutiens aux communes dans l'accompagnement de projets seniors. <p style="text-align: right;">CHF 60'000.-</p>
33135	EXPERTISE, CONSEILS ET APPUI
	<p>Le montant prévu dans cette rubrique a été inclus dans la rubrique 33134.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>

PRODUITS :

53	SENIORS
5303	PARTICIPATION DU CANTON (DGCS)
	<p>Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional ainsi que des projets liés au projet-pilote.</p> <p style="text-align: right;">CHF 35'000.-</p>

CHARGES :

3314	DIVERS
33141	PRIX BOURSE LITTÉRAIRE : Le montant de CHF 5'000.- permet de soutenir le prix de la bourse littéraire, décerné par la Ville de Lausanne et prime les auteurs résidants dans l'ensemble des communes de Lausanne Région. CHF 5'000.-

Les charges de la plateforme Intergénération se montent à CHF 395'000.-. Elles seront partiellement financées par la participation des apprenti·e·s AppApp, à hauteur de CHF 60'000.-, par la participation du Canton aux projets Seniors (CHF 35'000), par le partenariat avec la Commune de Lausanne pour le stand au Salon des métiers (CHF 18'700.-) ainsi que par des prélèvements sur la réserve Intergénération de CHF 69'500.- et de la Promotion économique de CHF 10'000.-.

Le solde de CHF 201'800.- sera financé par les cotisations, à hauteur de CHF 0.64 par habitant, soit un 1 ct moins qu'en 2025.

TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS

CHARGES :

3321	ACTIVITÉS SPORTIVES
33211	GUIDE SPORTIF Le Guide sportif dans sa nouvelle version électronique (guidesportif.ch) a été créé en 2020. Le budget 2026 prévoit un montant destiné à la promotion de ce guide notamment dans les écoles. CHF 1'000.-
33214.1	SOUTIENS Cette rubrique budgétaire prévoit le financement nécessaire pour soutenir les manifestations sportives à caractère régional. Il englobe également le soutien aux Panathlon Family Games ainsi qu'à Lausanne sur Mer. CHF 28'000.-
33216	PROJETS Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Activités sportives. Pour l'année 2026, il sera notamment question d'étudier le subventionnement aux clubs sportifs. Cette charge sera financée à moitié par un prélèvement sur réserves. CHF 20'000.-

CHARGES :

3322	TRANSPORTS
33222	<p>COMPTAGES</p> <p>En 2025, la commission Transports et mobilité a préavisé favorablement et le Bureau de coordination a validé une série de modernisations techniques des campagnes de comptages. Le montant prévu en 2026 sert à financer le solde du nouveau concept de récolte des données en continu à travers des postes de comptages permanents (caméras) et les premières analyses du mandataire.</p> <p style="text-align: right;">CHF 80'000.-</p>
33222.1	<p>PUBLICATION</p> <p>La première campagne de comptages de Lausanne Région a été menée en 1975. Pour marquer les 50 ans de ces campagnes qui ont marqué le développement de notre Région, le Bureau de coordination a décidé, en 2023, d'éditer un livre. Une partie de cette opération a été financée entre 2023 et 2025. Au budget 2026, il est prévu de financer le travail d'édition et d'impression. Cette dépense est partiellement financée par les réserves Territoire et Équipements.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
33224	<p>PROJETS</p> <p>Dans cette rubrique est prévu le financement des projets discutés en commission Transports et mobilité.</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>
33223	<p>AMORTISSEMENT COMPTAGES</p> <p>Le montant des coûts liés à l'organisation des campagnes de comptages à charge de Lausanne Région est activé au bilan, puis amorti sur cinq ans. Pour l'année 2026, au vu du changement de concept des comptages vers une méthode par compteurs permanents, il est proposé de prélever sur capital l'intégralité de cette dépense extraordinaire déjà engagée en 2025 et de solder ainsi l'amortissement dans le but d'alléger la charge des cotisations des communes.</p> <p style="text-align: right;">CHF 200'000.-</p>

BUDGET 2026 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

3324	CHAMPIGNONS
33241	<p>RÉTROCESSION CONTRÔLES CHAMPIGNONS</p> <p>Lausanne Région continue de rétrocéder les communes engageant des frais pour financer les contrôles des récoltes privées de champignons, sur la base d'une clé de répartition validée par le Bureau de coordination en 2014.</p> <p style="text-align: right;">CHF 30'000.-</p>

PRODUITS :

531	TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS
5312	<p>PARTENARIATS COMPTAGES</p> <p>L'État de Vaud (DGMR) et Région Morges ont participé financièrement aux campagnes de comptages de 2014, 2017 et 2021. Pour la prochaine campagne, ils n'ont pas souhaité participer au financement. Les raisons évoquées sont les suivantes : pour le Canton, les restrictions budgétaires et pour Région Morges pour pouvoir financer de manière autonome et avec un autre timing leurs propres comptages sur leur territoire.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
5314	<p>ACTIVATION À ÉTUDES AU BILAN</p> <p>En 2026, le solde du montant destiné au financement des campagnes de comptages par compteurs permanents (caméras) sera prélevé du capital.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
210	<p>PRÉLÈVEMENT SUR CAPITAL</p> <p>Dans l'objectif d'atténuer l'impact sur les cotisations des communes, en 2026, il est proposé de prélever l'intégralité de la charge des comptages engagée déjà en 2025 avec un prélèvement sur le capital.</p> <p style="text-align: right;">CHF 280'000.-</p>

Les charges de la rubrique Territoire et Équipements se montent à CHF 389'000.-.

Après prélèvement sur réserve Territoire et Équipements (CHF 39'000.-) et sur capital (CHF 280'000.-), le solde sera financé par une cotisation de CHF 0.22 par habitant, soit inférieure de CHF 0.16 par rapport à celle budgétée en 2025.

PRÉVENTION ET DÉPENDANCES

CHARGES :

<p>33311 33312 33314 33324</p>	<p>SUBVENTIONS</p> <p>Depuis 2017, les subventions annuelles sont soumises à convention et couvrent l'entier de la législature. Les conventions qui lient Lausanne Région à la Fondation Le Relais (pour Rel'ier et Rel'aids), à Fleur de Pavé et à Mère Sofia (Macadam3) sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 ; elles couvrent la période 2022-2026. Les montants des subventions sont les suivants :</p> <p>Fondation Le Relais (Rel'ier et Rel'aids) CHF 170'000.- Fleur de Pavé CHF 35'000.- Mère Sofia (Macadam 3) CHF 15'000.-</p> <p>Les montants octroyés aux différentes mesures ont été regroupés sous la dénomination de l'entité qui reçoit la subvention.</p> <p style="text-align: right;">CHF 220'000.-</p>
<p>33322</p>	<p>PROJETS</p> <p>Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2026, il sera notamment question d'éditer un guide destiné aux communes sur la gestion de l'espace public.</p> <p>La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est incluse dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>
<p>33326</p>	<p>SOUTIENS</p> <p>Cette rubrique vise à financer les aides et soutiens en faveur des tiers. Cette charge est entièrement financée par les réserves.</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>

Les charges de la commission Prévention et Dépendances se montent à CHF 280'000.- et sont financées en partie par des prélèvements sur réserve Dépendances (CHF 60'000.-). Le solde de CHF 220'000.- sera financé par une cotisation de CHF 0.69 par habitant, soit inférieure de 1 ct par rapport à celle de 2025.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS

CHARGES :

3333	<p>PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS</p> <p>Il a été convenu avec la Commune de Lausanne que le montant correspondant à CHF 1.- par habitant de Lausanne Région hors Lausanne, soit en 2026, estimé à 171'300 habitants, lui serait mis à disposition pour financer les projets lausannois. Lausanne décide seule de l'utilisation de ce montant.</p> <p style="text-align: right;">CHF 171'300.-</p>
------	--

SYNTHÈSE

Le budget 2026 se monte à **CHF 3'655'550.-** contre CHF 3'530'250.- en 2025.

Il sera financé de la façon suivante :

- **Cotisations communales :**

Les cotisations pour les communes membres hors du PALM sont fixées à **CHF 7.97 par habitant** (7 cts moins qu'en 2025), et à **CHF 8.14 par habitant** pour les communes du cœur de l'agglomération (5 cts moins qu'en 2025).

- **Subventions :**

- CHF 300'000.- de la Convention avec le Service cantonal de la promotion économique et de l'innovation (SPEI)
- CHF 90'000.- de la Convention avec la Direction cantonale de la cohésion sociale (DGCS) pour le projet Seniors.
- CHF 19'000.- de la Direction cantonale de la mobilité (DGMR) pour l'activation des prestations optionnelles pour les plans de mobilité.

- **Autres produits :**

- CHF 60'000.- pour le partenariat PERL,
- CHF 18'700.- du partenariat pour le Salon des Métiers
- CHF 60'000.- de produits App App

- **Prélèvements sur réserves :**

- PALM : **CHF 50'000.-** (participation au PALM selon convention)
- Promotion économique pour un total de **CHF 102'500.-**, soit CHF 30'000.- pour l'organisation des PERL, CHF 20'000.- pour le soutien aux salons et manifestations, CHF 42'500.- pour les projets régionaux et CHF 10'000.- pour le projet Moi, Mon futur, Mon réseau ;
- Intergénération pour un total de **CHF 69'500.-** dont CHF 18'000.- pour les projets Enfance, CHF 4'000.- pour les soutiens aux activités de jeunesse, CHF 30'000.- pour le projet Moi, Mon futur, Mon réseau, CHF 17'500.- pour les projets seniors ;
- Territoires et Équipements : **CHF 39'000.-**
- Dépendances : **CHF 60'000.-**

- **Prélèvement sur capital**

- Solde de l'amortissement du mobilier **CHF 75'000.-**
- Amortissement des frais d'organisation des campagnes de comptages **CHF 280'000.-**

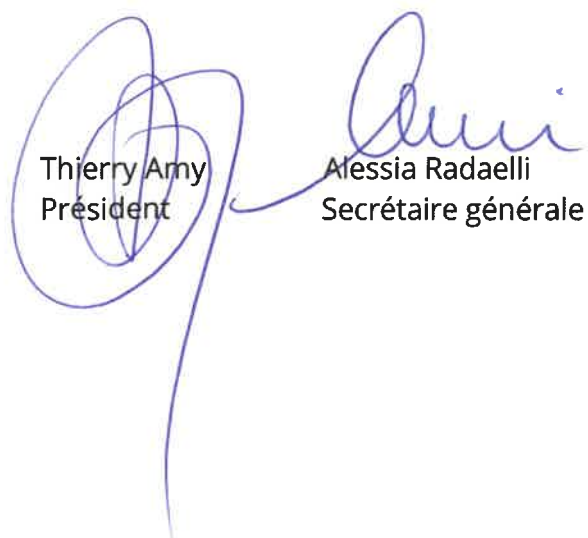
CONCLUSIONS

Le Bureau de coordination de Lausanne Région propose à l'Assemblée générale du 8 octobre 2025 :

- **de prendre acte de son rapport sur le programme d'actions et le budget 2026 de Lausanne Région ;**
- **d'approuver ce budget qui s'élève au total à CHF 3'655'550.- ;**
- **de charger les instances responsables de la mise en œuvre des actions prévues selon le programme présenté.**

Lausanne, le 29 août 2025

Au nom du Bureau de coordination :



Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Le tableau ci-dessous illustre **une prévision** de l'évolution des réserves, si tous les prélèvements devaient se réaliser et qu'aucune attribution ne devait être versée au moment du bouclage des comptes.

RESERVES	Prévision État des réserves au 31.12.2026	Prévision État des réserves au 31.12.2025	État au 31.12.2024
PALM	167 312,10	217 312,10	261 312,10
Promotion économique	117 537,38	220 037,38	312 537,38
Formation et Emploi des Jeunes	367,87	367,87	367,87
Intergénération	149 666,96	219 166,96	317 166,96
Territoire Equipements	15 885,65	54 885,65	120 885,65
Fonds Participation au dispositif lausannois	51 513,50	51 513,50	51 513,50
Dépendances	59 867,37	119 867,37	179 867,37
AppApp	53,80	53,80	53,80
TOTAL	562 204,63	883 204,63	1 243 704,63

Après les prélèvements sur capital, les fonds propres de l'Association se monteront à **CHF 1'065'563.42**.

Les cotisations communales proposées pour 2026 se répartissent de la façon suivante :

	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Secrétariat général	4,53	4,47	3,93	4,15	3,79	3,15	3,44	3,34	3,18
Promotion économique	0,89	0,84	0,79	0,78	0,98	1,02	1,03	1,05	1,05
Intergénération	0,64	0,65	0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84	0,82
Territoire et Equipements	0,22	0,38	0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37	0,37
Dépendances	0,69	0,70	0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89	1,40
Appui au dispositif Lausannois	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
TOTAL Lausanne Région	7,97	8,04	7,56	7,87	7,91	7,5	7,82	7,49	7,82
TOTAL Lausanne	6,97	7,04	6,56	6,87	6,91	6,5	6,82	6,49	6,82
Fonctionnement Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etudes Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50	0,39
TOTAL PALM	0,17	0,15	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,39
TOTAL Périmètre compact	8,14	8,19	8,01	7,87	7,91	7,50	7,82	7,76	8,21

Le Bureau de coordination invite les communes membres de l'Association à accepter ces propositions d'actions pour l'exercice 2026 et les en remercie.



Assemblée générale Lausanne Région

Mercredi 8 octobre 2025



Mot de bienvenue



Charles Monod
Syndic
Commune de Lutry



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025**
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



Bureau de coordination



Thierry AMY
Syndic de Cugy
Président de Lausanne
Région



Grégoire JUNOD
Syndic de Lausanne
Vice-président



**Chantal
WEIDMANN YENNY**
Syndique de Savigny
Secteur Est



**Jean-Philippe
CHAUBERT**
Syndic de Paudex
Secteur Est



**Laurence
MULLER ACHTARI**
Syndique du
Mont-sur-Lausanne
Secteur Nord



Etienne FLEURY
Syndic de Cheseaux-sur-
Lausanne
Secteur Nord



**Patricia
SPACK ISENRICH**
Syndique de Bussigny
Secteur Ouest



Laurent BOVAY
Syndic de Crissier
Secteur Ouest



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
- 3. Message du Président**
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



3. Message du Président



Thierry Amy
Président
Lausanne Région



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
- 4. Présentation de la Stratégie de communication**
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



4. Nouvelle Stratégie de communication



Thierry Amy
Président
Lausanne Région

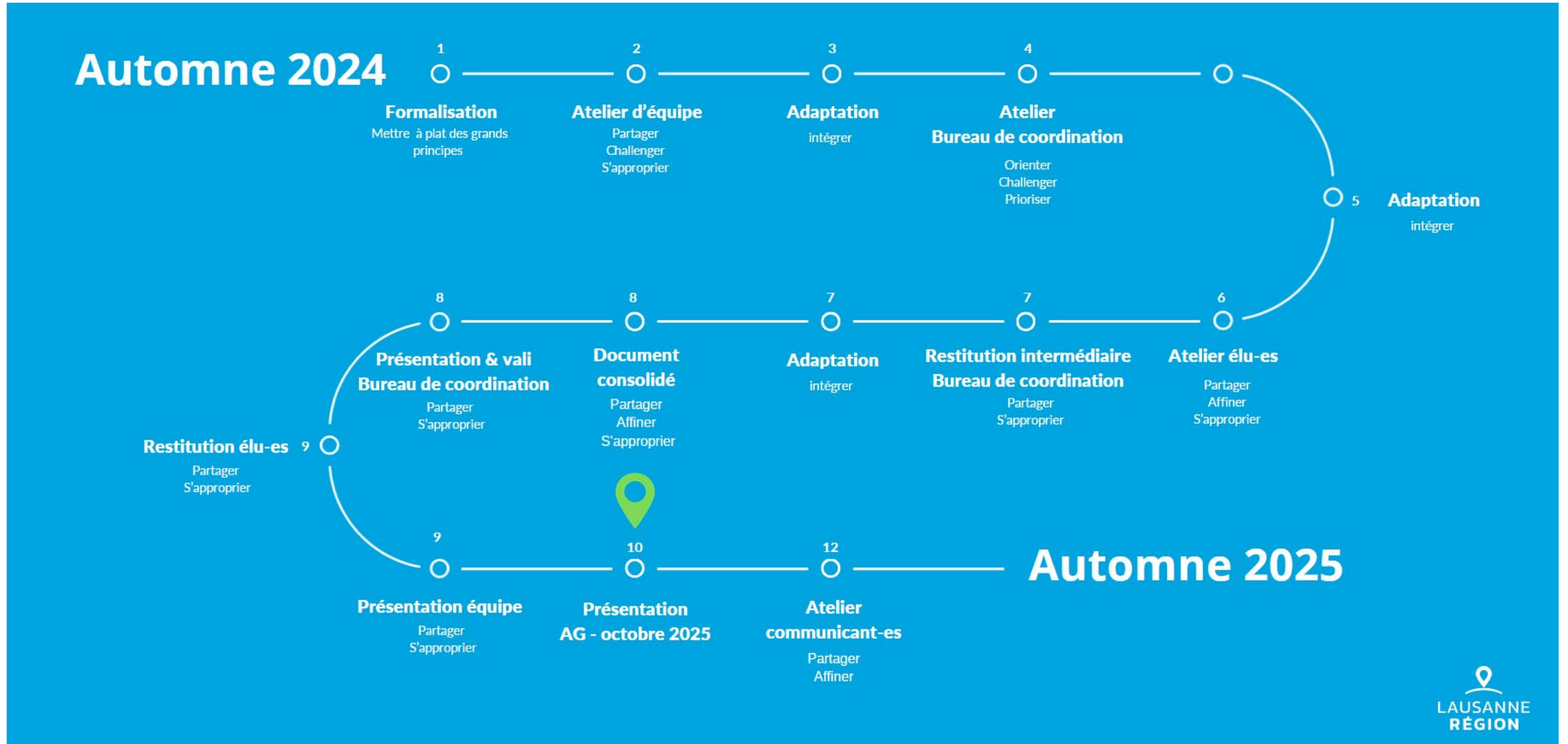


Une stratégie pour l'avenir

Pour survivre dans une société en changement, où les dépenses publiques sont toujours plus questionnées, la politique de milice sous pression et en phase de polarisation, Lausanne Région doit renforcer son positionnement d'une façon conforme à ses valeurs et missions.



Une approche collaborative





Un résultat pragmatique pour et avec ses membres





Des priorités claires



2025

- Stratégie
- Processus
- Bilan annuel communes
- Newsletter
- Evènement communiquant



2026

- Changement législature
- Univers graphique
- Documentation institutionnelle
- Processus (suite)



2027

- Refonte internet et extranet
- Stratégie réseaux sociaux



Au cœur de la stratégie – Les clés du succès

Se faire (re)connaître par le biais des projets phares de Lausanne Région au bénéfice de la population. Grâce à une identité claire et reconnaissable et le partage efficace de la part de ses communes membres.



Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
- 5. Revue des activités et perspectives**
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



5. Activités 2025 et perspectives



Alessia Radaelli
Secrétaire générale
Lausanne Région

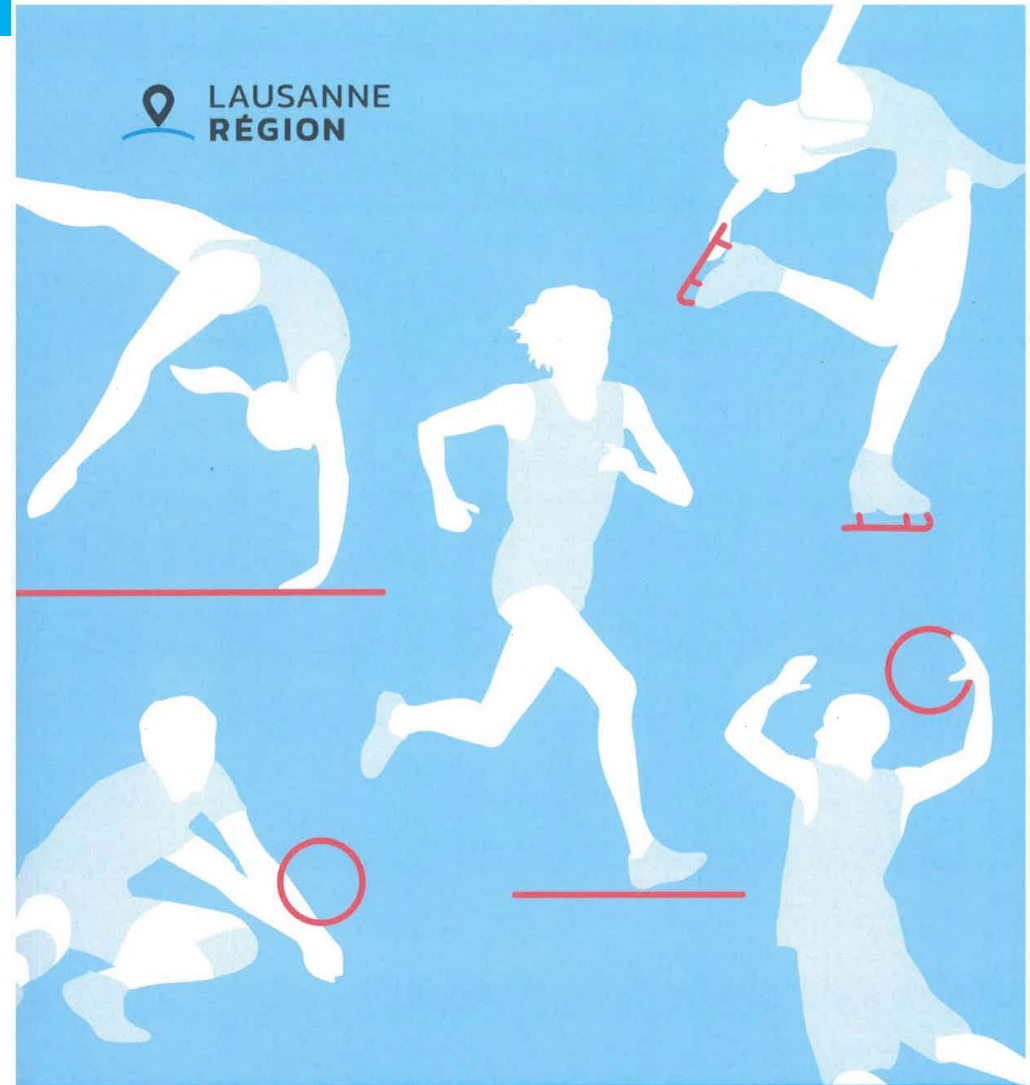


Activités 2025

Juin 2025

Guide de la commission Activités sportives

 LAUSANNE
RÉGION



**Élaboration d'une politique
sportive communale**
Contexte, enjeux et mise en œuvre
Guide pour les communes



Activités 2025

Septembre 2025

Guide de la commission Enfance et jeunesse



**Au-delà de l'école : penser les
préaux pour un usage mixte**
Guide pour les communes

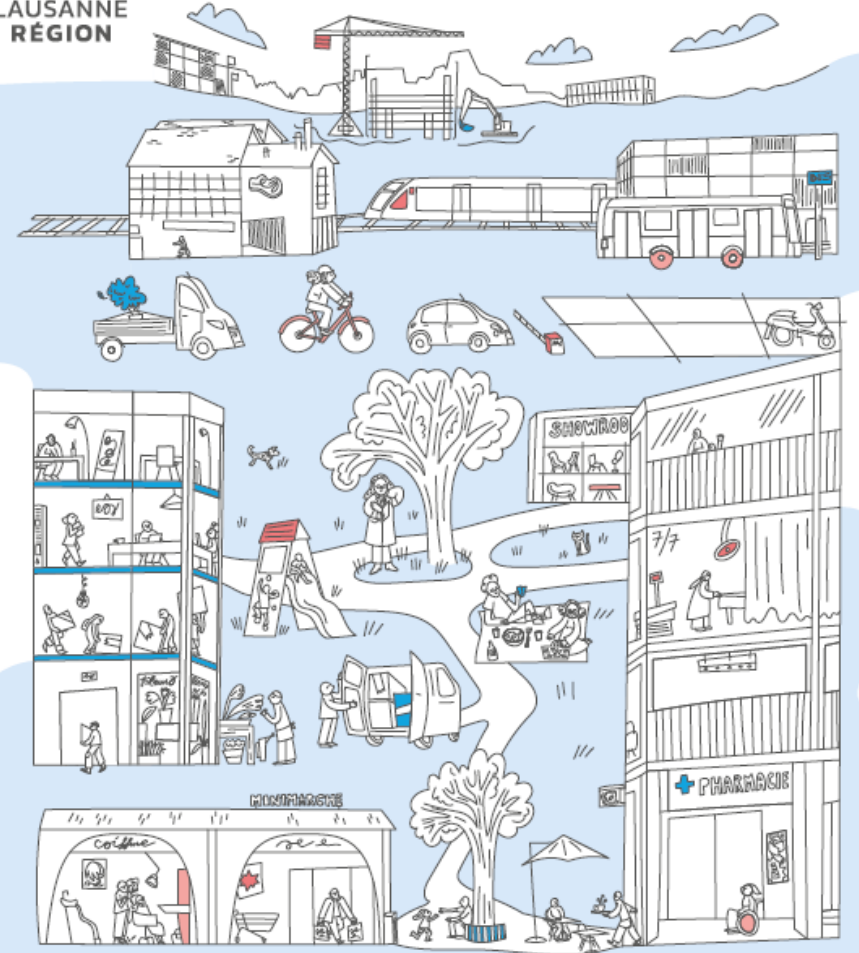


Activités 2025

Septembre 2025

Guide de la commission Promotion économique

LAUSANNE
RÉGION



**Les besoins immobiliers des
entreprises : freins et leviers pour
une économie forte et durable**
Guide pour les communes



Activités 2025

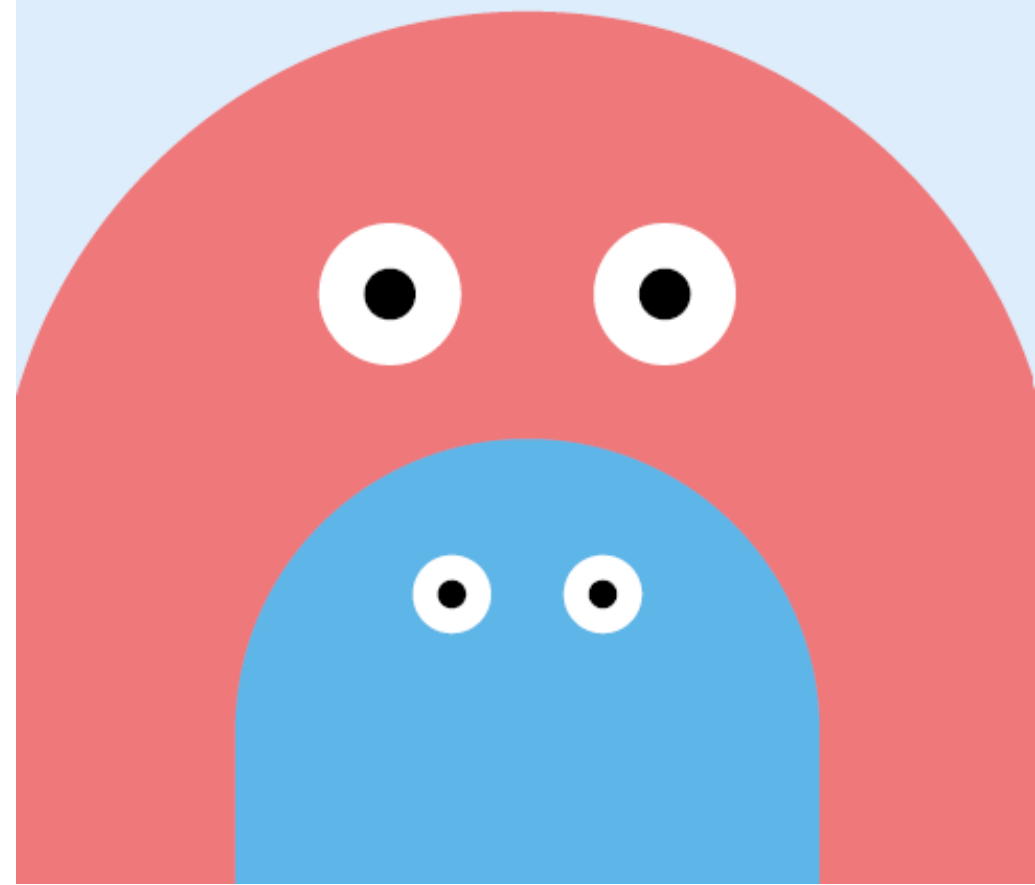
Septembre 2025

Guide de la commission Prévention et dépendances



Santé psychique des jeunes

Leviers d'action à l'échelle communale





Work in progress

Novembre 2025

Guide de la commission Formation et emploi des jeunes



Matinée d'échanges

Mercredi 26 novembre 2025 à 9h15

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP
Avenue de Longemalle 1, 1020 Renens



La place de l'apprentissage
dans les communes de
Lausanne Région
Diagnostic & recommandations



Work in progress



**Feuille de route pour
la mise en place de politiques
seniors communales
Guide pour les communes**



Perspectives



- **Projet-modèle**
- **PERL 2026**
- **Changement de législature**
- **Commission Financement régional**

LAUSANNE
RÉGION

PERL
PRIX ENTREPRENDRE
LAUSANNE RÉGION
2026

APPEL AUX CANDIDATURES

Jusqu'au **9 janvier 2026**
lausanneregion.ch/perl

Partenaires principaux: BCV, CVCI, Retraites Populaires

Partenaires médias: 24heures, LATÉL, Bilan



« Les meilleures choses qui arrivent dans le monde de l'entreprise ne sont pas le résultat du travail d'une seule personne. C'est le travail de toute une équipe ».

Steeve Jobs



Ressources humaines



**Poste à pourvoir pour la
commission Financement
régional**



Commission Transports et mobilité



Tinetta Maystre
Présidente
Municipale de Renens



Commission Transports et mobilité: 20 membres



Barry Souleymane
Municipal de Chavannes-près-Renens



Alexandre Brélaz
Municipal de Crissier



Céline Dillner-Reichen
Municipale de Paudex



Etienne Dubuis
Syndic de Saint-Sulpice



Marisa Dürst
Municipale d'Epalinges



Jean-Claude Favre
Municipal de Belmont-sur-Lausanne



Florence Germond
Municipale de Lausanne



Frédéric Gex
Municipal de Morrens



Nadège Longchamp
Municipale du Mont-sur-Lausanne



Núria Medir Benito
Directrice division mobilité de Lausanne



Markus Mooser
Syndic de Bretigny-sur-Morrens



Patrick Oppliger
Municipal de Romanel-sur-Lausanne



Commission Transports et mobilité: 20 membres



Jean-Louis Radice
Municipal d'Ecublens



Frédérique Roth
Municipale de Cugy



Nathalie Schoeni
Municipale de Jouxten-
Mézeray



Patrick Sutter
Municipal de Lutry



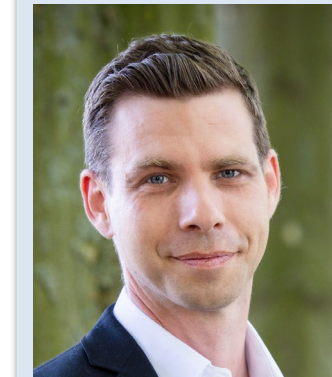
Philippe Thévoz
Syndic de
Montpreveyres



Eric Zingre
Municipal de Bussigny



Marc Zolliker
Municipal de Pully

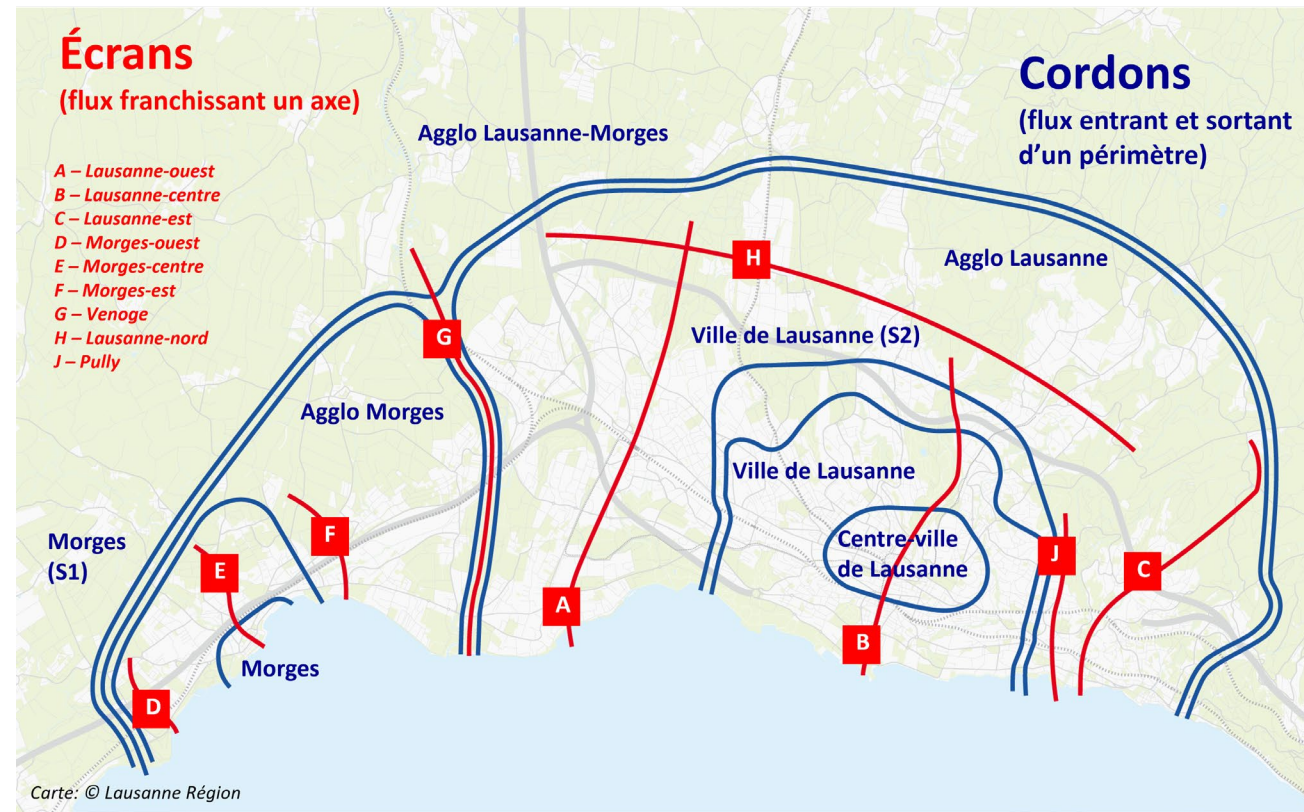


Maël Joly
Chef de projets
de Lausanne Région



Comptages : historique

- Lausanne Région organise les comptages depuis 1975
- Fréquence des comptages: chaque 5 ans
- Dernière campagne 2021- 2022
- Données et archives sur www.lausanneregion.ch
- Depuis 2005 : collaboration avec Région Morges





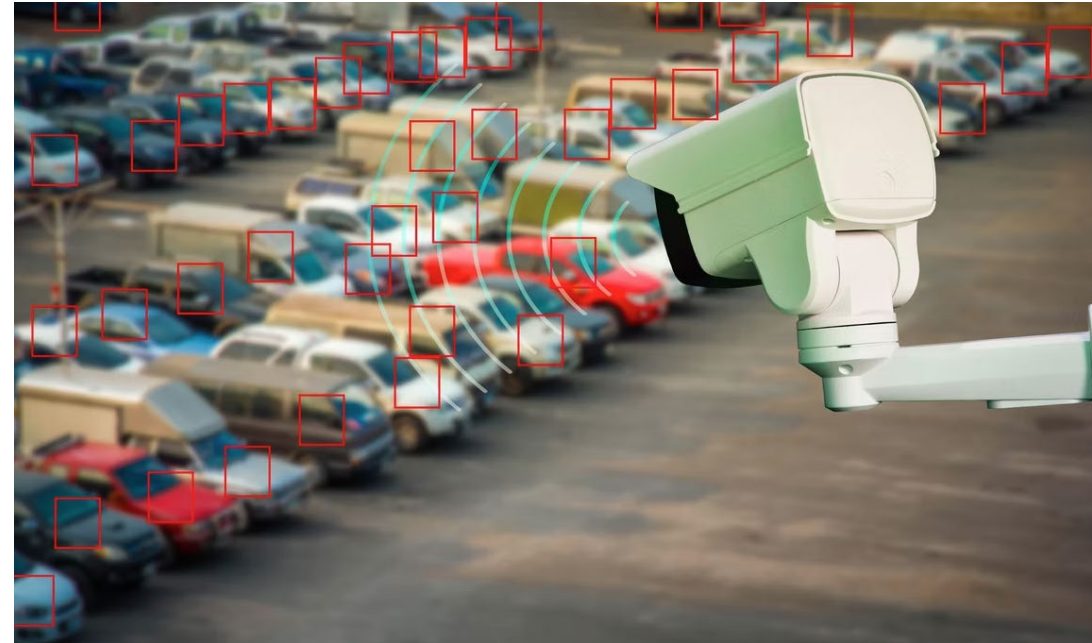
Comptages : objectifs

- **Intérêt politique**
- **Les données récoltées sont utilisées notamment pour étudier :**
 - la charge de trafic en général
 - l'impact sur le bruit
 - la création de zones à vitesse réduite
 - l'intérêt de nouvelles lignes de transports publics
 - la création / l'implémentation des plans climat



Comptages : nouvelle campagne 2025-2026

- **Campagne 2023: manuellement et par tubes**
- **2025: modernisation du concept**
 - Compteurs permanents
 - Relevé des résultats en continu
 - Début de campagne en 2026





Projet régional de vélo en libre-service (VLS)

- **2024: système régional de VLS**
- **Etude mandatée par Lausanne Région**
 - En partenariat avec la Ville de Lausanne, les schémas directeurs et les Hautes Ecoles
- **Appel d'offres mené par la Ville de Lausanne**
 - 27 communes et 2 Hautes Ecoles (19 communes de Lausanne Région, 8 de Région Morges, EPFL et UNIL)
- **Lancement prévu en mars 2026**





Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
- 6. Budget 2026**
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



6. Budget 2026



Thierry Amy
Président
Lausanne Région



Budget 2026



BUDGET 2026 - Cotisations en CHF par habitant

	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Secrétariat général	4.53	4.47	3.93	4.15	3.79	3.15	3.44	3.34	3.18	3.15	3.01
Promotion économique	0.89	0.84	0.79	0.78	0.98	1.02	1.03	1.05	1.05	1.10	1.01
Intergénération	0.64	0.65	0.78	0.85	0.79	0.90	0.81	0.84	0.82	0.77	0.78
Territoire et Equipements	0.22	0.38	0.34	0.36	0.33	0.38	0.37	0.37	0.37	0.44	0.37
Dépendances	0.69	0.70	0.72	0.73	1.02	1.05	1.17	0.89	1.40	1.44	1.47
Appui au dispositif Lausannois	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL Lausanne Région	7.97	8.04	7.56	7.87	7.91	7.5	7.82	7.49	7.82	7.9	7.64
TOTAL Lausanne	6.97	7.04	6.56	6.87	6.91	6.5	6.82	6.49	6.82	6.9	6.64
Fonctionnement Agglomération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23
Etudes Agglomération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-0.50	0.39	-0.36	0.37
TOTAL PALM	0.17	0.15	0.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.27	0.39	0.15	0.6
TOTAL Périmètre compact	8.14	8.19	8.01	7.87	7.91	7.50	7.82	7.76	8.21	8.05	8.24

* Habitants Lausanne Région	317'000	312'000	310'373	302'706	301'200	298'000	296'000	294'519	292'330	292'330	279'038
* Habitants Périmètre compact	298'000	295'000	293'048	283'271	283'270	279'000	279'000	277'176	275'091	275'091	261'624
Habitants Lausanne	145'700	145'000	144'365	141'131	141'130	140'000	141'000	139'720	139'624	139'624	133'521
Lausanne Région hors Lausanne	171'300	167'000	166'008	161'575	160'000	158'000	155'000	154'799	152'706	152'706	145'517

* estimation augmentation de la population de 0,5% par rapport au 31.12.2024



Vote : budget 2026





Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
- 7. Nomination de la Commission de gestion**
8. Divers et propositions individuelles

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



7. Nomination de la Commission de gestion



	Ville de Lausanne	Secteur Est	Secteur Nord	Secteur Ouest
Membres	Eva BAUER	Alain MONOD Epalinges	Jean-Louis MEYLAN Froideville	Georges CHERIX Villars-Ste-Croix
Suppléant-es		Catherine SCHIESSER Belmont-sur-Lausanne	Denis FAVRE Romanel-sur-Lausanne	Etienne DUBUIS St-Sulpice



Vote : composition de la Commission de gestion





Ordre du jour



1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2025
3. Message du Président
4. Présentation de la Stratégie de communication
5. Revue des activités et perspectives
6. Budget 2026
7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles**

Intervention

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »

M. Vincent Bailly, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial



SAVE THE DATE

3 juin 2026
dès 17h à Aquatis
Assemblée générale



Vincent Bailly

Directeur

Lavaux Patrimoine mondial

«Préserver durablement un paysage: responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux »



**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION !**

Merçi





LAUSANNE RÉGION

Comptes 2025

Soumis par le Bureau de coordination au vote
des communes lors de l'AG du 3 juin 2026

COMPTES 2025
BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2025	Comptes 2024	Cpte		Comptes 2025	Comptes 2024
10	ACTIFS CIRCULANTS	2'458'705.91	2'749'329.65	20	FONDS ETRANGERS	124'412.10	306'231.60
100	TRESORERIE	2'323'340.94	2'621'141.01	2009	AUTRES DETTES A COURT TERME	682.00	158.40
1000	BCV 796 41 37	1'485'780.01	1'828'584.59	201	PASSIFS DE REGULARISATION	123'730.10	306'073.20
1013	BCV H52474510	302'621.66	302'622.66	2009.1	c/c AVS	8'649.25	3'997.75
1014	BCV R52824368 App App	64'706.71	19'680.40	2009.2	c/c LAA	1'201.85	1'004.25
1016	BCV 5120 25 80 FCD	169'183.80	169'204.60	2009.3	c/c APMG	1'299.35	894.55
1017	BCV 5247 45 11 Placements FCD	301'048.76	301'048.76	2009.4	c/c LPP	0.00	3'301.90
103	ACTIFS DE REGULARISATION	135'364.97	128'188.64	2014	Produits encaissés Prom. Eco.	0.00	0.00
1030	Produits à encaisser Secrétariat général	79'000.00	60'000.00	2017	Charges à payer Secrétariat général	14'265.10	36'868.75
1034	Produits à encaisser Commissions	12'776.87	8'606.13	2018	Charges à payer Agglomération	0.00	197'556.00
1040	Charges payées Secrétariat général	39'749.60	26'866.80	2019	Charges à payer Intergénération	0.00	5'000.00
1044	Charges payées Prom. Economique	3'838.50	32'715.71	2024	Charges à payer Prom. Economique	31'891.00	0.00
				2025	Charges à payer Commissions	66'423.55	57'450.00
11	ACTIFS IMMOBILISES	161'749.43	186'350.18	212	RESERVES	1'110'299.64	1'243'704.63
110	Titres	1.00	1.00	212	Réserves Secrétariat général	607'215.77	669'855.15
111	Informatique	1.00	1.00	2121	Lausanne Région	126'467.24	0.00
112	Etudes	86'747.43	186'348.18	2127	Intergénération	228'649.81	317'166.96
1122	Comptages	86'747.43	86'348.18	2126	Formation et Emploi des Jeunes	367.87	367.87
113	Mobilier	75'000.00	100'000.00	2128	Territoire Equipements	72'714.11	120'885.65
				21291	Dépandances	124'149.44	179'867.37
				2129	Fonds participation dispositif lausannois	54'813.50	51'513.50
				2137	App App	53.80	53.80
				2124	Réserves Prom. Economique	255'845.47	312'537.38
					Réserves Agglomération	247'238.40	261'312.10
				2136	Agglomération Etudes	247'238.40	261'312.10
				21	FONDS PROPRES	1'385'743.60	1'385'743.60
					CAPITAL	1'385'743.60	1'345'563.42
				210	Capital	926'798.95	886'618.77
				211	Capital FCD	458'944.65	458'944.65
					RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	40'180.18
				231	Résultat Secrétariat général	0.00	40'180.18
1	ACTIFS	2'620'455.34	2'935'679.83	2	PASSIFS	2'620'455.34	2'935'679.83

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2025

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
3	CHARGES D'EXPLOITATION	3'310'580.78	3'530'250.00	3'180'564.31	5	PRODUITS	3'310'580.78	3'530'250.00	3'180'564.31
30	SECRETARIAT GENERAL	1'785'156.26	1'749'250.00	1'601'600.91	50	SECRETARIAT GENERAL	1'785'156.26	1'749'250.00	1'601'600.91
300	CHARGES DU PERSONNEL	1'234'177.55	1'395'000.00	1'075'441.20	500	Cotisations	1'409'556.26	1'394'250.00	1'219'765.91
3000	Traitements bruts	963'408.20	1'120'000.00	847'209.90	504	Participation du Canton (Seniors)	56'600.00	55'000.00	37'535.00
3001	Charges sociales	246'957.70	260'000.00	216'818.05	503	Participation du Canton (DGMR)	19'000.00	0.00	0.00
3010	Indemnités d'assurance	0.00	0.00	-3'277.15	502	Participation du Canton (SPEI)	300'000.00	300'000.00	299'800.00
3020	Mandats externes	23'811.65	15'000.00	14'690.40	528	Prélèv. Reserve promeco	0.00	0.00	0.00
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	263'276.15	220'000.00	132'542.95	5196	Prélèv. PALM	0.00	0.00	0.00
3030	Fournitures de bureau	9'768.90	10'000.00	10'133.90					
3030.1	Amortissement mobilier	25'000.00	25'000.00	437.15					
3031	Loyer	150'782.70	120'000.00	64'160.05					
3032	Déplacements, débours	8'371.45	10'000.00	9'383.30					
3033	Documentation, formation	10'063.75	10'000.00	6'412.95					
3034	Informatique et maintenance	44'615.75	30'000.00	42'015.60					
3035	Entretien locaux	14'673.60	15'000.00	0.00					
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	123'712.95	116'000.00	165'343.78					
3041	Jetons de présence	33'100.00	30'000.00	28'900.00					
3042	Comptabilité et révision des comptes	20'322.95	15'000.00	27'749.90					
3043	Tâches ponctuelles BC	19'228.50	15'000.00	24'687.58					
3043.1	Stratégie Proméco	0.00	0.00	44'500.00	528	Prélèv. Reserve promeco	0.00	0.00	44'500.00
3048	Communication	45'511.05	50'000.00	34'324.85					
3049	Affiliations Lausanne Région	5'550.45	6'000.00	5'181.45					
305	FRAIS DE GESTION	18'522.37	18'250.00	12'892.80					
3051	Affranchissement	9'292.65	8'000.00	8'307.10					
3053	Téléphonie	1'669.13	1'500.00	1'234.14					
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	3'204.65	6'000.00	3'196.30					
3054.1	Indemnités assurances choses	0.00	0.00	0.00					
3055	Photocopies	3'270.75	2'500.00	69.35					
3056	Frais financiers	1'085.19	250.00	85.91					
32454	Attribution à Réserve Promeco	19'000.00	0.00	175'200.00	528	Prélèvement Réserve Promeco	0.00	0.00	44'500.00
3059	Attribution à Réserve Lausanne Région	126'467.24	0.00	0.00	529	Prélèvement à Réserve Lausanne Région	0.00	0.00	0.00
3058	Attribution à capital Lausanne Région	0.00	0.00	40'180.18	508	Prélèvement capital Lausanne Région	0.00	0.00	0.00

Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
31	AGGLOMERATION	73'823.85	88'000.00	230'209.50	509	AGGLOMERATION	73'823.85	88'000.00	230'209.50
315	PALM	73'823.85	88'000.00	230'209.50	510	PALM	73'823.85	88'000.00	230'209.50
3151	PALM 2025	58'598.35	88'000.00	197'556.00	511	Cotisations PALM	44'524.65	44'000.00	131'431.50
3151.1	Cadrage et travaux préparatoires	0.00	0.00	0.00					
3151.2	Elaboration du PALM 2025	58'598.35	44'000.00	197'556.00	5196	Prél. Réserve PALM	29'299.20	44'000.00	98'778.00
3151.3	Conférences d'agglomération	0.00	0.00	0.00					
	Mise en œuvre PA1 à PA3	0.00	16'000.00	0.00					
3151.4	SRGZA (volet stratégique et opérat.)	0.00	0.00	0.00					
	Autres études	0.00	28'000.00	0.00					
3169	Attribution Rés. PALM	15'225.50	0.00	32'653.50	5196	Prél. Rés. PALM	29'299.20	44'000.00	98'778.00
32	PROMOTION ECONOMIQUE	384'292.68	385'000.00	358'811.52	52	PROMOTION ECONOMIQUE	384'292.68	385'000.00	358'811.52
3231	PERL	245'267.35	250'000.00	240'837.97	520	Cotisations Prom. Economique	264'883.08	262'500.00	245'194.67
32310	Dotation	90'000.00	100'000.00	100'000.00	523	Partenariats PERL	30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	95'267.35	90'000.00	83'338.47	528	Prél. Réserve Promotion Economique	31'755.80	30'000.00	37'035.60
32313	Cérémonie et films	60'000.00	60'000.00	57'499.50					
3242	ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE	25'800.00	40'000.00	34'268.60					
32424	Aides aux salons/manifestations	25'800.00	40'000.00	34'268.60	528	Prél. Réserve Promotion Economique	12'900.00	20'000.00	17'134.30
3243	RESEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
32433	Atelier de Renens	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
32434	Aides/Soutiens divers	0.00	0.00	0.00					
3244	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	89'507.64	85'000.00	73'704.95					
32444	Ateliers Ville de Renens	0.00	0.00	0.00					
32447	Projets régionaux	76'475.24	70'000.00	57'266.35	528	Prél. Réserve Promotion Economique	38'237.60	35'000.00	28'633.15
32446	Conférences/Journées de réflexion	13'032.40	15'000.00	16'438.60	528	Prél. Réserve Promotion Economique	6'516.20	7'500.00	0.00
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	13'717.69	0.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	89'409.60	92'500.00	83'616.85
3246	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00
32467	Attribution provision prêt FCD				501.1	Produit des avoirs FCD	0.00	0.00	0.00
					508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00
32468	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	0.00	508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00

Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
33	COMMISSIONS	1'067'307.99	1'308'000.00	989'942.38	53	COMMISSIONS	1'067'307.99	1'308'000.00	989'942.38
331	INTERGENERATIONS	401'419.39	416'000.00	404'132.00	530	INTERGENERATIONS	401'419.39	416'000.00	404'132.00
3311	Enfance	57'120.11	52'000.00	47'577.75	5301	Cotisations Intergénération	204'969.05	204'300.00	242'090.94
33111	Journée Enfance	6'389.10	6'000.00	0.00	5302	Participation Unil	0.00	0.00	2'000.00
33112	Projets	45'481.01	36'000.00	42'577.75	5306	Prél. Réserve Intergénération	22'740.50	18'000.00	21'288.85
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	5'250.00	10'000.00	5'000.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	2'625.00	5'000.00	5'000.00
3312	Formation Emploi des Jeunes	261'910.16	289'000.00	244'690.10					
33121	Subvention Espace des Invention	40'000.00	40'000.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion/Workshops	8'787.25	8'000.00	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	0.00	0.00	0.00
33123	Salon des Métiers	53'940.21	50'000.00	42'880.60	53023	Partenariat Salon des Métiers	22'553.74	18'700.00	17'212.26
33124	Monjob-monchoix.ch	0.00	1'000.00	0.00					
33128	Soutien App App	95'245.00	120'000.00	99'111.00	5307	Prél. Réserve App App	0.00	0.00	0.00
331280	Mesures d'appui	0.00	10'000.00	4'100.00	5304	Produits App App	45'337.00	60'000.00	41'105.00
33127	Subvention Lift	20'000.00	20'000.00	20'000.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes	0.00	0.00	0.00
33126	Projets professionnels	43'937.70	40'000.00	38'598.50	528	Prél. Réserve Promotion Economique	0.00	0.00	19'299.25
					5306	Prél. Réserve Intergénération	43'937.70	40'000.00	19'299.25
3313	Seniors	64'696.67	70'000.00	56'802.93					
33132	Subvention Réseau d'échanges de savoirs	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
33134	Projets	54'696.67	60'000.00	36'802.93	5306	Prél. Réserve Intergénération	31'906.40	35'000.00	18'401.45
33135	Expertise, conseils et appuis	0.00	0.00	10'000.00	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	27'350.00	35'000.00	18'435.00
3314	Divers	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	0.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi	0.00	0.00	0.00
331291	Attribution à réserve Intergénération	12'692.45	0.00	50'061.22	5306	Prél. Réserve Intergénération	101'209.60	98'000.00	63'989.55
331281	Attribution à réserve App App	0.00	0.00	0.00	5307	Prél. Réserve AppApp	0.00	0.00	0.00
33139	Attribution à réserve Seniors	0.00	0.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	0.00	0.00	19'299.25

Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Cpte		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE	218'398.85	445'000.00	142'896.82	531	TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	218'398.85	445'000.00	142'896.82
3321	Activités sportives	56'160.80	63'000.00	45'907.44	5310	Cotisations	119'828.06	119'000.00	105'526.82
33211	Guidesportif	0.00	5'000.00	3'307.44					
33214.1	Soutiens	26'000.00	28'000.00	27'600.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	15'000.00	14'000.00	16'560.00
33216	Projets	30'160.80	30'000.00	15'000.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	15'080.40	15'000.00	10'000.00
3322	Transports	132'238.05	352'000.00	60'810.00					
33222	Comptages	50'399.25	250'000.00	0.00	5312	Partenariats comptages	0.00	60'000.00	0.00
33222.1	Publication	0.00	22'000.00	10'810.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00	22'000.00	10'810.00
33223	Amortissement Comptages	50'000.00	50'000.00	50'000.00	5314	Activation Etude au Bilan	50'399.25	200'000.00	0.00
33224	Projets	31'838.80	30'000.00	0.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	15'919.40	15'000.00	0.00
3324	Champignons	30'000.00	30'000.00	30'000.05					
33241	Rétrocession controleurs champignons	30'000.00	30'000.00	30'000.05					
3325	Attribution Rés. Territoire/Equip.	0.00	0.00	6'179.33	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	48'171.54	66'000.00	37'370.00
333	DEPENDANCES	447'489.75	447'000.00	442'913.56	532	DEPENDANCES	447'489.75	447'000.00	442'913.56
3331	Prévention et Dépendances	277'189.75	280'000.00	276'905.56		Dépendances	277'189.75	280'000.00	276'905.56
33311	Subvention Fondation Le Relais	170'000.00	170'000.00	170'000.00	5320	Cotisations Dépendances	220'735.90	220'000.00	223'468.56
33314	Subvention Fleur de Pavé	35'000.00	35'000.00	35'000.00					
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15'000.00	15'000.00	15'000.00					
33322	Projets	40'203.83	40'000.00	35'937.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	40'203.85	40'000.00	35'937.00
33326	Soutiens	16'250.00	20'000.00	17'500.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	16'250.00	20'000.00	17'500.00
33329	Attribution Rés. Dépendances	735.92	0.00	3'468.56	5326	Prél. Réserve Dépendances	56'453.85	60'000.00	53'437.00
3333	Part. dispositif lausannois	170'300.00	167'000.00	166'008.00		Part. dispositif lausannois	170'300.00	167'000.00	166'008.00
33330	Supplément Rel'ier	0.00	0.00	0.00					
33333	Action lausannoise	167'000.00	167'000.00	163'624.55	5321	Cot. Part. disp. lausannois	170'300.00	167'000.00	166'008.00
33336	Attribution Rés. Part. dispo laus.	3'300.00	0.00	2'383.45	5325	Prél. Réserve Part. dispo laus.	0.00	0.00	0.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

I. Organisation de l'association

But

En vertu de l'article 2 des statuts du 21 mars 2002, l'association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise. Elle développe l'esprit de collaboration régionale, coordonne les efforts des collectivités publiques, soutient les intérêts communs de la région et met sur pied des actions communes.

Organisation

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- les assemblées de secteur
- le Bureau de coordination
- le secrétariat
- la commission de gestion
- l'organe de révision

L'association est constituée de membres, soit 27 communes, chacune disposant d'une voix.

Adresse de correspondance

Rue	Rue du Liseron 11
Case postale	CP 1018
NPA/Lieu	1001 Lausanne
Personne de contact :	Alessia Radaelli, secrétaire générale
Téléphone :	021/552.73.35
Email :	a.radaelli@lausanneregion.ch
Site internet :	www.lausanneregion.ch

Personnes habilitées à signer

Administration de l'association

Conformément à l'article 14 des statuts, le bureau de coordination définit la politique générale de l'association. Il est composé de sept conseillers municipaux, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Les membres sont les suivants :

Amy Thierry	Président	(signature collective à deux)
Junod Grégoire	Vice-Président	(signature collective à deux)

Les autres personnes habilitées à représenter l'association sont les personnes suivantes :

Radaelli Alessia	Secrétaire générale	(signature collective à deux)
------------------	---------------------	-------------------------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Responsable de la comptabilité

Fiduciaire Fidinter SA

Rue des Fontenailles 16

1001 Lausanne

Personne responsable

Maxime Despont

Organe de révision

Intermandat SA

Avenue de Montchoisi 15

1006 Lausanne

Réviseur responsable

Jérôme Briand

II. Principes comptables appliqués

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

III. Informations complémentaires

1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 10 pour les exercices 2025 et 2024.

2. Dettes envers des institutions de prévoyance

2025 : CHF 0.00

2024 : CHF 3'301.90

3. Autres indications

La demande d'exonération fiscale a été acceptée en date du 20 septembre 2023.

4. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par l'Assemblée générale, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2025 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

Commentaires aux comptes 2025

3 Charges d'exploitation

30 Secrétariat général

300 Charges du personnel

3000	Traitements bruts	Le poste de chef-fe de projets porté au budget n'a pas été repourvu.
3020	Mandats externes	Frais de déménagement et d'aménagement des nouveaux bureaux ainsi que de deux procédures de recrutement.

303 Biens, services, marchandises

3030.1	Amortissement mobilier	L'amortissement du mobilier prévu sur 4 ans sera intégralement soldé en 2026 (décision en AG du 8 octobre 2025).
3031	Loyer	Le montant des charges est net sans charges (la conclusion du bail a été faite après validation du budget). Une nouvelle rubrique budgétaire a été ajoutée dans ce sens dès 2026.
3033	Documentation, formation	Ateliers sur la gestion de projet et sur l'organisation interne.
3034	Informatique et maintenance	Nouvelle installation informatique et renforcement de la sécurité.

304 Frais de fonctionnement

3041	Jetons de présence	Augmentation des séances et des groupes de travail pour toutes les commissions.
3042	Comptabilité et révision des comptes	Charge plus importante que prévu pour l'administration RH (salaires).
3043	Tâches ponctuelles BC	L'avis de droit sur la propriété intellectuelle des publications n'était pas prévu au budget.

305 Frais de gestion

3051	Affranchissement	Forte augmentation des envois destinés aux communes, en lien avec une intense activité 2025.
3056	Frais financiers	Augmentation de tarif de la BCV.



5 Produits

50 Secrétariat général

504	Participation Canton (SPEI)	Selon convention de subvention 2024-2027
502	Participation Canton (Seniors)	Convention renouvelée pour la subvention pour le 50% des RH et des projets seniors.
503	Participation Canton (DGMR)	Missions optionnelles "Plan de mobilité des entreprises" activées en novembre 2024 après l'adoption du budget 2026

Le Secrétariat général clôture ses comptes avec une attribution à la nouvelle réserve Lausanne Région de CHF 126'467.24

31 Agglomération

315 PALM

3151	PALM 2025	Les études PALM ont été moins importantes que prévu
------	-----------	---

Le compte Agglomération clôture avec une charge moins importante que prévu s'élevant à CHF 15'225.50.

Pour 2025, la charge pour Lausanne Région pour le financement des études PALM s'élève à CHF 73'823.85. Elle a été financée partiellement par les cotisations additionnelles des communes du cœur d'agglomération (15 ct/hab.) et par un prélèvement sur les réserves PALM.



32 Promotion économique

3242 Actions de promotion économique

32424 Aides aux Salons/manifestations Moins d'aides financiers et plus d'implication de Lausanne Région dans les évènements des tiers

3244 Dév. économique régional

32447 Projets régionaux Augmentation de charge liée aux premières actions du projet-modèle, déposé à la Confédération en juin 2025 et pas prévu au budget (mandat dss+) ainsi que pour le travail d'édition de la brochure sur le besoin en immobilier des entreprises.

52 Promotion économique

528 Prélèvement réserves
Promotion économique

Un montant total de CHF 89'409.60 a été prélevé pour financer :

- L'organisation de l'édition 2025 des PERL (CHF 31'755.80)
 - 50% des Salons, manifestations (CHF 12'900.-)
 - 50% des Projets régionaux (CHF 38'237.60)
 - 50% de la soirée de réflexion sur les Besoins immobiliers des entreprises (CHF 6'516.20)
-

La Promotion Economique clôture ses comptes 2025 avec un prélèvement sur réserves de CHF 89'409.60 et une attribution sur réserves de CHF 13'717.69



33 Commissions

331 Intergénération

3311 Enfance

33112	Projets	La brochure sur les Préaux scolaires a demandé plus d'études que prévu, notamment pour la partie sur les aspects juridiques.
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	Diminution de charges liée à une plus faible demande de soutien.

3312 Formation Emploi des Jeunes

33124	Monjob-monchoix.ch	Pas de mise à jour sur le site.
33128	App App	Les soutiens scolaires aux apprenti-e-s ont été moins importants que prévu.
331280	Mesures d'appui	Pas de demandes de soutien.
33126	Projets professionnels	Le projet MMM a été déployé de manière intense sur la commune de Lausanne (collaboration dans le cadre de la campagne lausannoise Après l'école, je fais quoi ?)

3313 Seniors

33134	Projets	En ligne avec le budget
-------	---------	-------------------------

Le volet Intergénération présente des comptes 2025 avec :

- **Un prélèvement total sur réserves de CHF 101'209.60 ponctionné comme suit :**
 - CHF 22'740.50 pour le financement de 50% des Projets Enfance**
 - CHF 2'625.00 pour le financement à 50% aux Soutiens aux activités de jeunesse**
 - CHF 43'937.70 pour le financement à 100% aux Projets professionnels**
 - CHF 31'906.40 pour le financement à 58.3% des projets Seniors**
- **Un produit AppApp de CHF 45'337.- qui inclut un versement de CHF 630.- pour les groupes d'appui des assistant-e-s en pharmacie qui ont lieu exclusivement à Lausanne.**
- **Une participation totale des partenaires (Ville de Lausanne pour le Salon des métiers et de l'Etat de Vaud pour Seniors) de CHF 49'903.74**
- **Une attribution de l'excédent net de produits à la réserve Intergénération de CHF 12'692.45.**



332 Territoire et Equipements

3321 Activités sportives

33211	Guidesportif.ch	Pas d'actions de promotion du Guide sportif.
33214.1	Soutiens	En 2025, Lausanne Région a soutenu les projets suivants : <ul style="list-style-type: none">• Panathlon Family Games (CHF 10'000.-)• Lausanne-sur-Mer (CHF 12'000.-)• Trophée Région lausannoise (CHF 4'000.-)
33216	Projets	Etude sur la mise en œuvre de politique sportive communale

3322 Transports

33222	Comptages	Changement de concept des campagnes de comptages (abandon des comptages par tube au profit de comptages par compteurs permanents). En 2025 adjudication du BAMO. L'achat de caméra et leur installation se fera en 2026.
33222.1	Publication	Le projet du livre sur les 50 ans des comptages a pris du retard.

531 Territoire et Équipements

5313	Prélèvement réserves Territoire/Équipements	Un montant total de CHF 45'999.80 a été prélevé pour financer : <ul style="list-style-type: none">• 50% des soutiens préavisés par la Commission Activités sportives et CHF 2'000.- supplémentaires pour Lausanne-sur-Mer (CHF 15'000.-)• 50% des projets de la Commission Activités sportives (CHF 15'080.40)• 50% de l'étude sur les vélos en libre-service porté par la Commission Transports et mobilité (CHF 15'919.40)
5312	Partenariats comptages	Le Canton et Région Morges ne participent pas à l'investissement du nouveau concept des campagnes de comptages par compteurs permanents (caméras)

L'excédent net de charges de CHF 2'171.74 a été attribué à la réserve Territoire / Equipements.



333 Dépendances

3331 Prévention et dépendances

33311	Subvention Fondation Le Relais	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Rel'ier et Rel'aids s'applique selon les termes conclus.
33314	Subvention Fleur de Pavé	La convention de subvention ratifiée en 2022 s'applique selon les termes conclus.
33324	Subvention Mère Sofia	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Macadam3 s'applique selon les termes conclus.
33322	Projets	En 2025, Lausanne Région a financé un Guide sur la santé mentale des jeunes ainsi que la soirée d'échanges pour sa présentation aux communes membres.
33326	Soutiens	En 2025, Lausanne Région a octroyé les soutiens suivants : <ul style="list-style-type: none">• Fondation Le Relais, Soutien répertoire des précarités (CHF 3'250.-)• Campagne lausannoise « Après l'école, on fait quoi ? », soirées aux parents (CHF 5'000.-)• Association Sport'ouverte pour le projet Ressport (CHF 8'000.-)

Après les prélèvements sur la réserve Dépendances (CHF 56'453.85), la plateforme Dépendances clôture ses comptes avec un excédent net de produit de CHF 735.92.- attribué à la réserve homonyme.



Récapitulatif des réserves

Prélèvement de réserves (selon budget et décisions du BC) :

- CHF 29'299.20 prélevés sur la réserve PALM
- CHF 89'409.60 prélevés sur la réserve Promotion économique
- CHF 101'209.60 prélevés sur la réserve Intergénérations
- CHF 45'999.80 prélevés sur la réserve Territoire /Equipements
- CHF 56'453.85 prélevés sur la réserve Dépendances

Attribution des excédents nets de produits ou de charges :

- CHF 15'225.50 attribués à la réserve PALM
- CHF 126'467.24 attribués à la réserve Lausanne Région
- CHF 32'717.69 attribués à la réserve Promotion économique (dont CHF 19'000.- qui correspond à l'augmentation de la participation DGMR)
- CHF 12'692.45 attribués à la réserve Intergénération
- CHF 735.92 attribués à la réserve Dépendances
- CHF -2'171.74 attribués à la réserve Territoires et Equipements
- CHF 3'300.- attribués à la réserve Dispositif lausannois

L'exercice 2025 se clôture par un excédent de produit de CHF 126'467.24 qui a été attribué à la nouvelle réserve Lausanne Région.



Commentaires au bilan 2025

- **Passifs transitoires :**
 - **Charges à payer Secrétariat général :** le montant de CHF 14'265.10 correspond aux dernières factures 2025 à payer en début 2026.
 - **Charges à payer Promotion économique :** le montant de CHF 31'891.- correspond aux dernières factures 2025 à payer en début 2026.
 - **Charges à payer Commissions :** le montant de CHF 66'423.55 correspond aux dernières factures 2025 à payer en début 2026.
- **Titres :** Lausanne Région possède trois actions de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », d'une valeur nominale totale de CHF 1'500.-, ainsi qu'une action d'une valeur nominale de CHF 500.- du Centre Sportif de Malley SA. Pour mémoire, ces titres sont valorisés à CHF 1.- au bilan.
- **Informatique :** valorisé au bilan à CHF 1.- (pour mémoire).
- **Comptages :** Les amortissements ont débuté sur 2025 à hauteur de CHF 50'000.- par an conformément au budget. L'amortissement sera soldé intégralement en 2026 selon décision en AG du 8 octobre 2025
- **Mobilier :** l'amortissement du mobilier pour les nouveaux locaux de Lausanne Région à la rue du Liseron 11 est amorti en 2025 conformément au budget. Il sera intégralement soldé en 2026 selon décision en AG du 8 octobre 2025.
- **Fonds propres :** l'exercice 2025 se clôture sur un excédent de produit de CHF 126'467.24 qui a été attribué à la nouvelle réserve Lausanne Région.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de poursuivre la facturation des cotisations aux communes membres en deux acomptes, en juin et en novembre.



Conclusions

L'exercice financier 2025 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires et se clôture par un excédent de produit de CHF 126'467.24 qui a été attribué à la nouvelle réserve Lausanne Région.

Au vu de ce qui précède, le Bureau de coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2025 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2025.

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Lausanne, le 6 février 2026

LAUSANNE REGION
LAUSANNE

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des Membres

Exercice 2025

Lausanne, le 16 février 2026

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint à
l'Assemblée générale des Membres de
LAUSANNE REGION – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **LAUSANNE REGION** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 16 février 2026
JBR/LBO/bch

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire


Jérôme BRIAND
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Laurent BORGEAUD
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LAUSANNE RÉGION POUR L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le vendredi 27 mars 2026, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2025.

Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2025 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le Président et la Secrétaire générale de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'Assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2025 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 27 mars 2026

POUR LA COMMISSION DE GESTION DE LAUSANNE RÉGION



Alain MONOD
Syndic d'Epalinges
Secteur Est



Georges CHERIX
Syndic de Villars-Ste-Croix
Secteur Ouest



Eva BAUER
Cheffe UAPI
Ville de Lausanne



Jean-Louis MEYLAN
Conseiller Municipal de Froideville
Secteur Nord